

Organisation faîtière pour l'examen
professionnel d'agents fiduciaires

Collection de problème 2021
Examen professionnel
d'agents fiduciaires

Table des matières

Branche 700	Conseil et gestion d'entreprise		
	Exercice 1	Pages	3 – 21
	Exercice 2	Pages	22 – 47
Branche 701	Comptabilité financière/financement	Pages	48 – 73
	Comptabilité d'exploitation	Pages	74 – 82
Branche 702	Fiscalité	Pages	83 – 100
Branche 703	Révision	Pages	101 – 134

Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

Exercice 1

Temps imparti: 90 minutes

Nombre maximal de points: 45

Conseil et gestion d'entreprise Partie 1

**Temps imparti : 90 minutes
Nombre maximal de points : 45**

Remarques générales sur l'examen

Les calculs doivent toujours être accompagnés de la méthode utilisée pour arriver à la solution. Sans cette précision, la réponse ne sera pas évaluée et ne donnera aucun point.

Les indications des articles de lois et ordonnances demandées doivent être précises : citation de la loi correspondante et de l'article avec éventuellement l'alinéa et la lettre.

Les valeurs s'entendent en francs suisses.

Situation initiale

Vous avez récemment commencé à travailler chez RVN Treuhand SA, et votre supérieur vous initie à vos mandats.

Prochain mandat d'envergure : 4Marketeers design SA en cours de constitution, avec siège à Lucerne. Il s'agit d'une fondation nouvelle ; la maison-mère a son siège en Allemagne et elle détient d'autres participations dans plusieurs pays d'Europe.

Le groupe 4Marketeers exerce ses activités dans le domaine de la publicité et du marketing en ligne et propose des formations sur le marketing en ligne.

Pour la phase de lancement de 4Marketeers design SA, la maison-mère allemande engage un directeur/conseil d'administration, Monsieur Arne Müller, qui est chargé de mettre en place les activités commerciales en Suisse.

Vous conseillez le directeur et lui prêtez assistance dans l'instauration de l'entreprise et dans les tâches liées aux questions financières et fiscales.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1 Constitution de 4Marketeers design SA

5 points

Expliquez à Monsieur Müller quels sont les documents nécessaires à la constitution d'une société anonyme en Suisse (citez 10 documents).

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 2 Évaluation de l'assujettissement obligatoire à la TVA

8 points

Monsieur Müller met le budget 2022 à votre disposition (annexe 1).

Indication sur le budget :

Les prestations/chiffres d'affaires 2022 sont générés avec des particuliers suisses qui ne sont pas inscrits au registre de la TVA.

- a) L'assujettissement à la TVA s'applique-t-il à l'exercice 2022 ? Justifiez votre réponse et citez la base légale pertinente.
- b) Si aucune obligation d'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée ne s'applique, 4Marketeers design SA peut-elle opter pour un assujettissement volontaire ? Justifiez votre réponse et citez en plus la base légale pertinente.
- c) Un assujettissement volontaire à la taxe sur la valeur ajoutée serait-il pertinent pour 4Marketeers design SA dans le cadre de l'exercice 2022 ? Quels sont les arguments pour et quels sont les arguments contre un assujettissement volontaire à la taxe sur la valeur ajoutée ? Justifiez votre réponse.

Exercice 3 Optimisation fiscale de la TVA

8 points

Monsieur Müller met le budget 2022 à votre disposition (annexe 1). Il vous demande de calculer quelle méthode d'application de la TVA est la plus avantageuse pour 4Marketerrrs design SA : la méthode effective ou la méthode des taux de la dette fiscale nette. Le taux de la dette fiscale nette s'appliquant à 4Marketeers design SA est de 5,9%.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 4 Concordance des chiffres d'affaires TVA

7 points

La clôture annuelle 2020 de 4Marketeters design SA est finalisée et est présentée à l'annexe 1 (SITUATION EFFECTIVE 2020). Monsieur Müller a entendu dire qu'en ce qui concerne la TVA, il faut procéder à une concordance annuelle des chiffres d'affaires.

- a) Établissez la concordance des chiffres d'affaires selon la méthode effective pour l'exercice 2020 en utilisant la grille figurant à la page suivante. Les annexes 1 et 2 vous servent de base de données. Vous pouvez ignorer les éventuels ajustements objectifs. Si des différences résultent de la concordance des chiffres d'affaires, comment procédez-vous pour les corriger ?
- b) Selon le journal des impôts préalables (comptabilité), les impôts préalables à récupérer en 2020 se montent à CHF 11 000. La déduction des impôts préalables est-elle correcte ? Calculez et justifiez votre réponse. Arrondissez les montants à des francs entiers.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Concordance du chiffre d'affaires 2020
4Marketee design SA

Chiffres d'affaires déclarés dans la
déclaration de la taxe sur la valeur ajoutée

	Chiffre d'affaires CR	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	Total du chiffre d'af- faires	Différence
Chiffre d'affaires à 7,7%							
Chiffre d'affaires à 2,5%							
Chiffre d'affaires à 3,7%							
Chiffres d'affaires exoné- rés							
Chiffres d'affaires à l'étranger							
Chiffre d'affaires exclus							

Exercice 6 Going concern

13 points

Comme vous pouvez le constater dans les budgets présentés à l'annexe 1, les affaires de 4Marketeerse design SA en 2021 et 2022 ne sont pas prometteuses. À la fin de l'année 2020, la société présente un surendettement avec les conséquences selon l'art. 725, al. 2 CO. L'exercice budgété 2023 se solde par un bénéfice, car les valeurs budgétées sont encore éloignées dans le futur et donc empreintes d'incertitude.

- a) Monsieur Müller se fait des soucis en raison des chiffres du budget. Il ne connaît pas assez bien le droit suisse et vous demande donc ce qu'il doit faire dans cette situation de surendettement. Quelles obligations peut-on déduire des prescriptions légales ; de plus, présentez à Monsieur Müller les possibilités qui s'offrent à lui.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

b) Monsieur Müller a entendu parler d'un droit d'émission. Il aimerait savoir quels sont les états de fait concernés par ce droit et sur quels états de fait ce droit d'émission est prélevé. Expliquez le droit d'émission à Monsieur Müller.

c) Quels arguments avancez-vous pour que le droit d'émission ne soit pas dû en cas d'assainissement ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- d) Expliquez à Monsieur Müller la différence entre un assainissement à proprement dit et un assainissement improprement dit ainsi qu'entre un bénéfice d'assainissement à proprement dit et un bénéfice d'assainissement improprement dit au sens du droit fiscal.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- e) La société 4Marketeerse design SA est soumise à un contrôle restreint et effectue systématiquement sa clôture au 31.12. Le délai de 6 mois concernant l'exécution de la révision 2020 est maintenant dépassé. Quelles mesures l'organe de révision de 4 Marketeers design SA doit-il prendre ? Supposez que, lors d'un entretien avec Monsieur Müller, l'organe de révision ait pris connaissance de la mauvaise situation financière dans laquelle se trouve la société.

Annexe 1

EXTRAIT DU CAPITAL PROPRE

4 Marketeers design SA

CAPITAL PROPRE

Capital-actions

Réserves légales issues du bénéfice

Réserves facultatives issues du bénéfice

Report de pertes

Résultat annuel

	BUDGET 31.12.2023 CHF	BUDGET 31.12.2022 CHF	BUDGET 31.12.2021 CHF	SITUATION EFFECTIVE 31.12.2020 CHF
Capital-actions	-141 750.00	-241 750.00	-113 300.00	-9 450.00
Réserves légales issues du bénéfice	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice	0.00	0.00	0.00	0.00
Report de pertes	-241 750.00	-341 750.00	-213 300.00	-109 450.00
Résultat annuel	-341 750.00	-213 300.00	-109 450.00	0.00
	100 000.00	-128 450.00	-103 850.00	-109 450.00

BUDGET D'INVESTISSEMENT

4 Marketeers design SA

Investissements

Mobilier et équipements

Machines bureau, équipement infor.

Véhicules

	BUDGET 2023 CHF	BUDGET 2022 CHF	BUDGET 2021 CHF	CRÉDIT 2020 CHF
Mobilier et équipements	10 000.00	5000.00	5000.00	10 000.00
Machines bureau, équipement infor.	2000.00	5000.00	5000.00	20 000.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00	35 000.00
	7,70%			
	7,70%			
	7,70%			
Valeurs comptables des investissements	17 800.00	12 300.00	10 400.00	8 000.00
Mobilier et équipements	15 500.00	17 400.00	16 800.00	16 000.00
Machines bureau, équipement infor.	14 300.00	17 900.00	22 400.00	28 000.00
Véhicules				

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé				
Mobilier et équipements	-12 000.00	-12 400.00	-13 000.00	
Machines bureau, équipement informat.	-4 500.00	-2 600.00	-2 000.00	
Véhicules	-3 900.00	-4 200.00	-4 000.00	
	-3 600.00	-5 600.00	-7 000.00	
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	106 400.00	-100 900.00	-106 500.00	
Résultat financier	-5 900.00	-2 450.00	-2 450.00	
Produit financier	100.00	50.00	50.00	
Charges financières	-6 000.00	-2 500.00	-2 500.00	
Bénéfice annuel avant impôts	100 500.00	-103 350.00	-108 950.00	
Impôts directs	-500.00	-500.00	-500.00	
Bénéfice de l'exercice	100 000.00	-103 850.00	-109 450.00	

Toutes les valeurs s'entendent hors TVA.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 2

Décompte	01.01.2020-31.03.2020		Décompte effectif		T1 2020		
I. Chiffre d'affaires					Chiffre	Chiffre d'affaires en CHF	Chiffre d'affaires en CHF
Total des contre-prestations reçues ou convenues (art. 39), y c. contre-prestations issues de transferts dans la procédure de déclaration et prestations de services à l'étranger					200		17'000
Contre-valeurs comprises au chiffre 200 provenant de prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles l'assujéti a opté pour une imposition conformément à l'art. 22.					205		
Déductions :							
Prestations de services libérées de l'impôt (notamment les exportations , art. 23), prestations libérées de l'impôt destinées à des institutions et personnes bénéficiaires (art. 107)					220		
Prestations de services à l'étranger					221		
Transfert dans la procédure de déclaration (art. 38, veuillez remettre en plus le formulaire 764)					225		
Prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles aucune option d'imposition n'est déposée conformément à l'art. 22					230	12'000	
Diminution de la contre-prestation (escomptes, remises, pertes de débiteurs)					235		
Divers :					280		12'000
chiffre d'affaires total imposable (ch. 200 moins ch. 289)					299		5'000
II. Calcul de l'impôt		services en CHF Depuis le	Depuis le 01.01.2018			en CHF Jusqu'au 31.12.2017	Impôts CHF/cts Jusqu'au 31.12.2017
Normal	302	5'000	+ 385.00	7,7%	301		- 8.00%
réduit	312		+ -	2,5%	311		- 2.50%
hébergement	342		+ -	3,6%	341		- 3.80%
impôt sur les acquisitions	382		+ -	7,7%	381		- 8.00%
Total des impôts dus (ch. 300 à 380)							385.00
						Impôts CHF/cts	399
Impôt préalable sur charges de matériel et prestations de services					400	2'900.00	+
Impôt préalable sur investissements et autres charges d'exploitation					405	6'100.00	+
Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable (art. 32, veuillez joindre présentation détaillée)					410		+
Correction de l'impôt préalable double affectation (art. 30), prestation à soi-même					415		
Réductions de l'impôt préalable : pas de contre-prestations telles que subventions, taxe de séjour (art. 33)					420	-	-
rapport ch. 900 : 200 :				0.00%			
montant à régler à l'Administration fédérale des contributions					500		-
Avoirs du contribuable					510	8'615.00	
III. Autres fonds (art. 18, al. 2)							
Subventions, taxes de séjour et équiv., contributions à l'élimination des déchets et usine hydraul.					900		-
Dons, dividendes, dommages-intérêts, etc. (let. d-l)					910		
Le/la soussigné(e) atteste l'exactitude de ses données							
Date		Service de comptabilité			Téléphone		Signature juridiquement contraignante
05.05.2020					041 420 00 00		4Marketeerse design SA

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Décompte	01.04.2020-30.06.2020	Décompte effectif	T2 2020
I. Chiffre d'affaires		Chiffre	Chiffre d'affaires en CHF
Total des contre-prestations reçues ou convenues (art. 39), y c. contre-prestations transfert dans la procédure de déclaration et prestations de services à l'étranger		200	27'500
Contre-valeurs comprises au chiffre 200 provenant de prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles l'assujetti a opté pour une imposition conformément à l'art. 22.		205	
Déductions :			
Prestations de services libérées de l'impôt (notamment les exportations , art. 23), prestations libérées de l'impôt destinées à des institutions et personnes bénéficiaires (art. 107)		220	
Prestations de services à l'étranger		221	
Transfert dans la procédure de déclaration (art. 38, veuillez remettre en plus le formulaire 764)		225	
Prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles aucune option d'imposition n'est déposée conformément à l'art. 22		230	16'000
Diminution de la contre-prestation (escomptes, remises, pertes de débiteurs)		235	
Divers :		280	16'000
chiffre d'affaires total imposable (ch. 200 moins ch. 289)		299	11'500
II. Calcul de l'impôt			
	Prestations de services en CHF Depuis le 01.01.2018	Impôts CHF/cts À partir du 01.01.2018	Prestations de services en CHF Jusqu'au 31.12.2017
Normal	302 11'500 +	885.50 7.70%	301 - 8.00%
réduit	312 +	- 2.50%	311 - 2.50%
hébergement	342 +	- 3.60%	341 - 3.80%
impôt sur les acquisitions	382 +	- 7.70%	381 - 8.00%
Total des impôts dus (ch. 300 à 380)			885.50
			399
			Impôts CHF/cts
Impôt préalable sur charges de matériel et prestations de services		400	1'300.00 +
Impôt préalable sur investissements et autres charges d'exploitation		405	+
Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable (art. 32, veuillez joindre une présentation détaillée)		410	+
Correction de l'impôt préalable double affectation (art. 30), prestation à soi-même		415	-
Réductions de l'impôt préalable : pas de contre-prestations telles que subventions, taxe de séjour (art. 33)		420	- 1'300.00
rapport ch. 900 : 200 :			0.00%
montant à régler à l'Administration fédérale des contributions		500	-
Avoirs du contribuable		510	414.50
III. Autres fonds (art. 18, al. 2)			
Subventions, taxe de séjour et équiv., contributions à l'élimination des déchets et usine hydraul.		900	-
Dons, dividendes, dommages-intérêts, etc. (let. d-I)		910	
Le/la soussigné(e) atteste l'exactitude de ses données			
Date	Service de comptabilité	Téléphone	Signature juridiquement contraignante
10.07.2020		041 420 00 00	4Marketeerse design SA

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Décompte	01.07.2020-30.09.2020	Décompte effectif	T3 2020
I. Chiffre d'affaires			
		Chiffre	Chiffre d'affaires en CHF
			Chiffre d'affaires en CHF
Total des contre-prestations reçues ou convenues (art. 39), y c. contre-prestations			
Transfert dans la procédure de déclaration et prestations de services à l'étranger		200	33'000
Contre-valeurs comprises au chiffre 200 provenant de prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles l'assujéti a opté pour une imposition conformément à l'art. 22.		205	
Déductions :			
Prestations de services libérées de l'impôt (notamment les exportations , art. 23), prestations libérées de l'impôt destinées à des institutions et personnes bénéficiaires (art. 107)		220	
Prestations de services à l'étranger		221	
Transfert dans la procédure de déclaration (art. 38, veuillez remettre en plus le formulaire 764)		225	
Prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles aucune option d'imposition n'est déposée conformément à l'art. 22		230	18'000
Diminution de la contre-prestation (escomptes, remises, pertes sur débiteurs)		235	
Divers :		280	18'000
chiffre d'affaires total imposable (ch. 200 moins ch. 289)		299	15'000
II. Calcul de l'impôt			
	Prestations de services en CHF Depuis le 01.01.2018	Impôts CHF/cts Depuis le 01.01.2018	Prestations de services en CHF Jusqu'au 31.12.2017
			Impôts CHF/cts Jusqu'au 31.12.2017
Normal	302	15'000 +	1'155.00 7.70%
réduit	312	+	- 2.50%
hébergement	342	+	- 3.60%
impôt sur les acquisitions	382	+	- 7.70%
Total des impôts dus (ch. 300 à 380)			1'155.00
			399
			Impôts CHF/cts
Impôt préalable sur charges de matériel et prestations de services			400 450.00 +
Impôt préalable sur investissements et autres charges d'exploitation			405 +
Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable (art. 32, veuillez joindre une présentation détaillée)			410 +
Correction de l'impôt préalable double affectation (art. 30), prestation à soi-même			415
Réductions de l'impôt préalable : pas de contre-prestations telles que subventions, taxe de séjour (art. 33)			420 - -
rapport ch. 900 : 200 :			450.00
montant à régler à l'Administration fédérale des contributions			705.00
Avoirs du contribuable			510 -
III. Autres fonds (art. 18, al. 2)			
Subventions, taxes de séjour et équiv., contributions à l'élimination des déchets et usine hydraul.			900 -
Dons, dividendes, dommages-intérêts, etc. (let. d-l)			910
Le/la soussigné(e) atteste l'exactitude de ses données			
Date	Service de comptabilité	Téléphone	Signature juridiquement contraignante
19.10.2020		041 420 00 00	4Marketeerse design SA

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Décompte	01.10.2020-31.12.2020	Décompte effectif	T4 2020
I. Chiffre d'affaires		Chiffre	Chiffre d'affaires en CHF
Total des contre-prestations reçues ou convenues (art. 39), y c. contre-prestations issues de transferts dans la procédure de déclaration et prestations de services à l'étranger		200	25'000
Contre-valeurs comprises au chiffre 200 provenant de prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles l'assujetti a opté pour une imposition conformément à l'art. 22.		205	
Déductions :			
Prestations de services libérées de l'impôt (notamment les exportations , art. 23), prestations libérées de l'impôt destinées à des institutions et personnes bénéficiaires (art. 107)		220	
Prestations de services à l'étranger		221	
Transfert dans la procédure de déclaration (art. 38, veuillez remettre en plus le formulaire 764)		225	
Prestations non imposables (art. 21) pour lesquelles aucune option d'imposition n'est déposée conformément à l'art. 22		230	9'000
Diminution de la contre-prestation (escomptes, remises, pertes de débiteurs)		235	
Divers :		280	9'000
chiffre d'affaires total imposable (ch. 200 moins ch. 289)		299	16'000
II. Calcul de l'impôt			
	Prestations de services en CHF Depuis le 01.01.2018	Impôts CHF/cts Depuis le 01.01.2018	Prestations de services en CHF Jusqu'au 31.12.2017
Normal	302	16'000 +	1'232.00 7.70%
réduit	312	+	- 2.50%
hébergement	342	+	- 3.60%
impôt sur les acquis	382	+	- 7.70%
Total des impôts dus (ch. 300 à 380)			1'232.00
			399
			Impôts CHF/cts
Impôt préalable sur charges de matériel et prestations de services		400	250.00 +
Impôt préalable sur investissements et autres charges d'exploitation		405	+
Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable (art. 32, veuillez joindre une présentation détaillée)		410	+
Correction de l'impôt préalable double affectation (art. 30), prestation à soi-même		415	-
			Total ch. 400 à 420
Réductions de l'impôt préalable : pas de contre-prestations telles que subventions, taxe de séjour (art. 33)		420	- 250.00
rapport ch. 900 : 200 :			0.00%
montant à régler à l'Administration fédérale des contributions		500	982.00
Avoirs du contribuable		510	-
III. Autres fonds (art. 18, al. 2)			
Subventions, taxes de séjour et équiv., contributions à l'élimination des déchets et usine hydraulique		900	-
Dons, dividendes, dommages-intérêts, etc. (let. d-I)		910	
Le/la soussigné(e) atteste l'exactitude de ses données			
Date	Service de comptabilité	Téléphone	Signature juridiquement contraignante
15.01.2021		041 420 00 00	4Marketeerse design SA

Branche 700 Conseil et gestion d'entreprise

Exercice 2

Temps imparti: 90 minutes

Nombre maximal de points: 45

Conseil et gestion d'entreprise Partie 2

Temps imparti : 90 minutes
Nombre maximal de points : 45

Remarques générales sur l'examen :

Les calculs doivent toujours être accompagnés de la méthode utilisée pour arriver à la solution. Faute de cette précision, la réponse ne sera pas évaluée et ne donnera aucun point.

Les indications des articles de lois et ordonnances demandées doivent être précises : citation de la loi correspondante et de l'article avec éventuellement l'alinéa et la lettre.

Situation initiale

Linda Stadler, 43 ans, travaille en tant que cheffe de l'économat à l'hôtel Seehof situé à Thoun. Suite à la pandémie de coronavirus et à la fermeture provisoire des entreprises ordonnée par le Conseil fédéral, l'entreprise a déposé une demande de chômage partiel. Le service de l'économat a été annoncé avec un taux de chômage partiel de 50% à partir de février 2021. Ce taux correspond également aux possibilités actuelles de rythme de travail dans ce service. En janvier 2021, Linda Stadler a reçu le décompte de salaire suivant :

Décompte de salaire janvier 2021

Salaire		4010.00	
Salaire en nature		990.00	
Salaire brut		<u>5000.00</u>	
Déductions :			
AVS/AI/APG	265.00		
AC	55.00		
IJM	60.00		
ANP	60.00		
LPP	160.00		
Gîte et couvert	990.00	<u>1590.00</u>	
Salaire net	CHF	<u>3410.00</u>	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1

5,5 points

- a) Établissez le décompte de salaire de février 2021 avec l'indemnité en cas de chômage partiel de 50% (reprise du travail à 50%)

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

b) Étant donné que la situation économique ne s'est malheureusement pas améliorée, Linda a reçu le 25 juin une lettre recommandée lui annonçant la résiliation de son contrat au 31 juillet 2021 (première année de service). Le 25 juin, Linda était pourtant en arrêt maladie. Elle souffrait du coronavirus.

Évaluez la licéité de ce licenciement et précisez l'article de loi correspondant.

c) Depuis le 28 juin, Linda est de nouveau en pleine capacité de travail. Quelle est la situation juridique en matière de licenciement au 28 juin ?

d) Quelle est la réglementation, selon le CO, de l'obligation de verser le salaire en cas de maladie ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- e) Lors de l'entretien de départ de Linda, remettre un courrier de l'« assurance par convention ». Expliquez en 2 à 3 phrases en quoi consiste l'assurance par convention (conclusion, effet et durée maximale)

Conclusion :

Effet :

Durée :

- f) Lors de l'établissement du certificat de salaire 2020, quel élément l'employeur de Linda doit-il particulièrement prendre en compte en ce qui concerne l'indemnité en cas de chômage partiel ?

Exercice 2

4,75 points

Linda est de plus en plus affectée par le chômage. Le déroulement de ses journées est désordonné, et elle perd de plus en plus pied. Vivant seule dans un appartement de 2 pièces à Thoune, elle se sent abandonnée. Elle néglige ses obligations privées. Elle ne règle plus ses factures et reçoit des sommations ainsi que des premiers commandements de payer.

a) Quelles sont les options/mesures juridiques dont dispose le bailleur de l'appartement de 2 pièces pour pouvoir exiger le paiement du loyer ? Citez en outre l'article de loi correspondant.

b) Les services industriels de Thoune n'ont reçu aucun paiement des frais d'énergie de Linda qui lui ont été réclamés. Quelles sont les options / mesures dont disposent les services industriels pour pouvoir exiger le paiement des frais d'énergie ? Citez en outre l'article de loi correspondant.

c) Une réquisition de poursuite peut-elle avoir lieu sans sommation préalable ? Expliquez votre réponse et citez les prescriptions de forme appropriées selon la LP.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- d) La voiture de Linda est en leasing. Citez la base légale d'un leasing automobile.
- e) Comment le donneur de leasing procède-t-il pour exiger ou obtenir les redevances de leasing en souffrance ?
- f) Actuellement, Linda a quatre redevances de leasing en attente de règlement. Le prêteur peut résilier le contrat. Citez l'article de loi indiquant la possibilité de résiliation du contrat par le prêteur.
- g) Linda Stadler reçoit un commandement de payer. Quelles sont pour Linda les possibilités de réagir au commandement de payer, selon la LP ? Expliquez les différentes options.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

h) Il existe trois types principaux de procédure de poursuite. Lesquels ? Expliquez également quel type de poursuite est appliqué dans quel cas.

Exercice 3

6 points

Un rêve se réalise ! Grâce à un héritage, Linda Stadler peut envisager une activité lucrative indépendante. Elle veut se mettre à son compte dans le domaine des services d'entretien ménager professionnels. La demande de services fiables dans ce domaine existe. Forte de ses connaissances et de son expérience professionnelle, elle réussira dans ce secteur. Elle a maintenant besoin d'aide pour la constitution de son entreprise individuelle.

a) Expliquez à Linda en quoi consiste une entreprise individuelle (définition).

b) Comment se présente la réglementation de la responsabilité pour une entreprise individuelle ?

c) Comment se déroule l'imposition de l'entreprise individuelle ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- d) Est-ce qu'une raison individuelle dispose d'organes ? Si oui, énumérez les organes.
- e) Quelles sont les prescriptions relatives à la raison de commerce ? Où se trouvent ces prescriptions ? Nommez les articles de loi correspondants.
- f) Comment se déroule la constitution d'une entreprise individuelle ? Que faut-il faire ? (Brève description de la procédure)

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

g) Assurances sociales

Quels sont les documents nécessaires dans le cadre de l'inscription de l'activité indépendante de Linda Stadler auprès de l'AVS ? Indiquez quatre documents indispensables.

h) Citez au moins quatre autres assurances pertinentes pour les personnes exerçant une activité lucrative indépendante :

Exercice 4

2 points

Linda Stadler a entendu dire par une collègue que le 2^e pilier (LPP) peut également constituer un capital de départ pour l'entreprise individuelle.

a) Quelles sont les conditions à remplir pour le retrait du 2^e pilier suite à un début d'activité indépendante ?

b) Existe-t-il d'autres possibilités, hormis la constitution d'une entreprise individuelle, qui justifient le retrait de l'avoit LPP ? Justifiez votre réponse.

c) Quels sont le sens et le but de la prévoyance professionnelle en Suisse en général ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 5

11,25 points

Après un début réussi il y a maintenant six mois, Linda a soigneusement rassemblé toutes ses recettes et dépenses dans une liste Excel.

a) Ce genre de tenue de la comptabilité est-il suffisant ? Justifiez votre réponse et indiquez l'article de loi correspondant.

b) En raison d'un très bon niveau d'activités, Linda décide d'engager une collaboratrice. Elle fait appel à vous pour l'aider à établir le contrat de travail. Mentionnez six contenus importants du contrat de travail.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- c) Linda est-elle obligée de dresser un contrat de travail écrit pour sa collaboratrice ? Justifiez votre réponse et citez l'article de loi pertinent.
- d) À quelle assurance sociale la collaboratrice de Linda doit-elle cotiser si elle a seulement 16 ans ?
- e) Quelles assurances sociales Linda doit-elle conclure pour sa collaboratrice si cette dernière a 27 ans ?
- f) De plus, une candidate originaire de Hongrie qui souhaite s'installer en Suisse fait partie des dernières candidates potentielles retenues pour contribuer à l'activité de l'entreprise de Linda. Linda a entendu dire que ces employés sont soumis au prélèvement direct des impôts sur le salaire. Quelles sont les personnes assujetties à l'impôt à la source ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

g) Citez quatre nouveautés qui sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2021 dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur l'imposition à la source.

h) Qui doit s'acquitter de l'impôt à la source et qui est responsable des impôts ?

i) Quels sont le sens et le but d'un impôt à la source sur des versements de salaire ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- j) Après le recrutement réussi d'une nouvelle collaboratrice, Linda a besoin d'un véhicule commercial supplémentaire (Renault Kangoo). Elle hésite entre la conclusion d'un leasing ou l'achat du véhicule. Linda vous demande de lui présenter les avantages et les inconvénients du leasing. Répondez à sa question d'un point de vue fiscal et commercial ; citez trois avantages et trois inconvénients du leasing. *Les inconvénients qui ont déjà été cités comme avantages ne donneront lieu à aucune évaluation.*

Avantages du leasing :

Inconvénients du leasing :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 6

3 points

Deux ans se sont écoulés ; l'affaire de Linda a de plus en plus de succès et ne cesse de croître. Elle a désormais 5 employés. Elle vous demande si l'heure est venue de transformer l'entreprise individuelle en une S.à.r.l. ou en une société anonyme.

a) Citez deux inconvénients d'une S.à.r.l.

b) Citez deux inconvénients d'une SA (ne peuvent pas être identiques aux réponses données ci-dessus concernant la S.à.r.l.).

c) Linda décide de transformer son entreprise individuelle en une S.à.r.l. La S.à.r.l. portera le nom de « Stadler Housekeeping Services S.à.r.l. ». Quelles sont les conséquences au plan de la fiscalité et du droit du travail pour Linda ?

d) Qui est responsable des frais de constitution ? Nommez en plus l'article de loi correspondant.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

e) L'entreprise individuelle de Linda était inscrite au registre TVA. Que faut-il prendre en compte à cet égard ? Quelles sont les dispositions en matière de responsabilité ? Nommez aussi l'article de loi correspondant.

f) Que devient le numéro TVA de l'entreprise individuelle ?

Exercice 7

12,5 points

L'établissement du premier bouclage annuel de « Stadler Housekeeping Services S.à.r.l. » a lieu au 31 décembre 20xx. Les opérations ordinaires sont comptabilisées, le décompte de TVA du 4^e trimestre 20xx n'a pas encore été établi. Le bilan provisoire se trouve dans l'annexe 1.

Vous avez maintenant pour mission

- de saisir les écritures de clôture nécessaires (partie A ; annexe 2)
- et de documenter les réserves latentes (partie B ; annexe 3)

Il faut utiliser les désignations de compte usuelles. Les écritures autres que celles mentionnées ci-après ne sont pas nécessaires. Sauf mention contraire, veuillez arrondir les valeurs à des chiffres entiers.

1. Les créances issues de livraisons et de prestations se montent à CHF 22 500 hors TVA à la date de clôture (uniquement prestations imposables en Suisse). La S.à.r.l. applique pour les débiteurs la « méthode des positions ouvertes », et la TVA est décomptée sur la base des contre-prestations reçues.
2. Une créance issue de livraisons et de prestations (CHF 2692.50 TVA incl.) n'a pas encore été réglée au bout d'un an malgré une sommation. Sur cette position, il faut procéder à une correction de valeur individuelle. Les autres positions sont sans risque (toutes ont déjà été réglées durant le nouvel exercice) ; il faut à cet égard tenir compte d'une correction de valeur forfaitaire de 5%.

Le calcul du du croire doit être présenté en détail et donnera lieu à une évaluation.

3. Au 31.12.20xx, les prestations non facturées de CHF 8200 hors TVA doivent être inscrites au bilan. Elles intègrent déjà une réserve d'évaluation de 20% (ce qui représente une position de réserve latente à proprement parler).

Documentez votre calcul.

4. Linda a acheté un nouveau véhicule commercial (VW Caddy) début décembre, au prix de CHF 42 000.00 (TVA incluse). À cette occasion, l'ancien véhicule a été vendu à un tiers pour un montant de CHF 3600 TVA incluse. Cette opération n'a pas encore été comptabilisée, ce qui explique que le solde bancaire n'est pas juste.

La valeur comptable du véhicule vendu était de CHF 2000 au 1.1.20xx. Les véhicules sont amortis à 40% de la valeur comptable (CHF 48 000 au 1.1.20xx) ; les amortissements sont comptés au prorata, mais aucun amortissement n'a plus lieu sur l'ancien véhicule échangé. Présentez vos calculs de manière compréhensible et comptabilisez les amortissements au 31.12.20xx ainsi que le changement de véhicule au 1^{er} décembre 20xx.

5. Saisissez les amortissements pour les autres positions des actifs immobilisés selon la méthode dégressive directe, en vous référant à la notice A/1995 de l'Administration fédérale des contributions (annexe 4).

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

6. Linda Stadler a pour véhicule commercial une VW Golf, qu'elle utilise aussi à titre privé. Elle a acheté le véhicule l'année dernière pour son entreprise individuelle et l'a payé CHF 36 700.00, TVA incl. Linda doit imputer la part privée du véhicule sur son compte d'associé. Présentez le calcul de la part privée.
7. Le loyer de CHF 2000.00 pour le mois de janvier 20x1 a été payé le 30 décembre 20xx.
8. Lors de l'établissement de la clôture, vous constatez que Linda a oublié d'annoncer les allocations pour enfants pour sa nouvelle collaboratrice, engagée le 1^{er} août 20xx, bien qu'elle ait versé les allocations pour enfants avec le paiement du salaire mensuel. Vous avez maintenant procédé à l'annonce ultérieure. Comptabilisez l'ajustement correspondant (la collaboratrice a 2 enfants, les allocations pour enfants sont de CHF 220.00/enfant/mois).
9. Il faut compter sur un rappel d'impôt (État, commune, Confédération) de CHF 6500 pour l'exercice 20xx.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 1

Bilan au 31 décembre 20xx (en CHF)				
				20xx (prov.)
Actifs				
Actifs circulants				
Caisse				3'500
Banque Cantonale Bernoise CC				65'300
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services				0
Du croire				0
Services non facturés				0
Impôt préalable: TVA s/matériel, marchandises, prestations				1'200
Impôt préalable: TVA s/invest. et autres charges d'exploitation				700
Actifs de régularisation				0
Total Actifs circulants				70'700
Actifs immobilisés				
Instruments, machines et appareils				42'000
Mobilier et installations				16'000
Informatique				6'000
Véhicules				48'000
Total Actifs immobilisés				112'000
Total des Actifs				182'700
Passifs				
Capitaux étrangers				
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services				13'300
TVA due				14'800
Dettes TVA				0
Décompte TVA				0
Autres dettes à court terme				8'000
Passifs de régularisation				0
Dettes à long terme envers des actionnaires (portant intérêt)				33'200
Total Capitaux étrangers				69'300
Capitaux propres				
Capital social				50'000
Réserve légale issue du bénéfice				0
Bénéfice annuel				63'400
Total Capitaux propres				113'400
Total des Passifs				182'700

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Stadler Housekeeping Services S.à.r.l.			
Compte de résultat 20xx (en CHF)			
			<u>20xx (prov.)</u>
Produits d'exploitation			770'000
Pertes sur clients, variation du ducroire			0
Variation des services non facturés			0
Charges de matériel / charges directes			173'200
Bénéfice brut 1			596'800
Charges de personnel			411'100
Bénéfice brut 2			185'700
Charges de locaux			31'200
Entretien, réparations machines et appareils			24'500
Entretien, réparations mobilier et installations			8'700
Charges de véhicules, assurances			29'400
Part privée aux frais de véhicules			0
Autres charges d'exploitation			26'000
Bénéfice d'exploitation 1			65'900
Amortissements			0
Bénéfice d'exploitation 2			65'900
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période			0
Produits exceptionnels, uniques ou hors période			0
Impôts directs			2'500
Bénéfice annuel			63'400

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 2

A. Écritures rectificatives au 31.12.20xx Stadler Housekeeping Services S.à.r.l.

N° d'ex.	Compte de débit	Compte de crédit	Montant en CHF
A.1			
A.2			
A.3			
A.4			

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

A. Écritures rectificatives au 31.12.20xx Stadler Housekeeping Services S.à.r.l.

N° d'ex.	Compte de débit	Compte de crédit	Montant en CHF
A.5			
A.6			
A.7			
A.8			
A.9			

Annexe 3

Stadler Housekeeping Services S.à.r.l.

B. Documentation des réserves latentes

Valeur effective au 31.12.20xx CHF	Valeur comptable au 31.12.20xx CHF	Réserves latentes au 31.12.20xx CHF

Annexe 4



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des contributions AFC

Notice A/1995 Entreprises commerciales

Impôt fédéral direct

Amortissements¹ sur les valeurs immobilisées des entreprises commerciales²

Bases légales

Art. 27, 2e al., let. a, 28 et 62
de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD)

1. Taux normaux en pour cent de la valeur comptable³

Maisons d'habitation de sociétés immobilières et maisons d'habitation pour le personnel	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	2 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	1,5 %
Bâtiments commerciaux, bureaux, banques, grands magasins et cinémas	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	4 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	3 %
Hôtels et restaurants	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	6 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	4 %
Fabriques, entrepôts et immeubles artisanaux (en particulier ateliers et silos à caractère immobilier)	
– sur le bâtiment uniquement ⁴	8 %
– sur le bâtiment et le terrain ensemble ⁵	7 %
Si un bâtiment est utilisé à différents usages commerciaux (p.ex. atelier et bureaux), on tiendra compte de manière appropriée des taux respectifs.	
Entrepôts à hauts rayonnages et installations semblables	15 %
Constructions mobilières sur fonds d'autrui	20 %
Voies ferrées industrielles	20 %
Conduites d'eau industrielles	20 %
Réservoirs (y compris wagons-citernes), conteneurs	20 %
Mobilier commercial, installations d'ateliers et d'entrepôts ayant un caractère mobilier	25 %
Moyens de transport sans moteur de tout genre, en particulier remorques	30 %
Appareils et machines destinés à la production	30 %
Véhicules à moteur de tout genre	40 %
Machines utilisées principalement pour le travail par équipes ou employées dans des conditions spéciales, telles que machines lourdes servant à travailler la pierre, machines de chantier	40 %
Machines qui sont exposées à un haut degré à des actions chimiques nuisibles	40 %
Machines de bureau	40 %
Ordinateurs (hardware et software)	40 %
Valeurs immatérielles servant à l'activité à but lucratif, comme par exemple brevets, raisons sociales, droits d'édition, concessions, licences et autres droits de jouissance, goodwill ..	40 %

Systèmes à commande automatique	40 %
Installations de sécurité, appareils électroniques de mesure et de contrôle	40 %
Outillage, ustensiles d'artisans, outillage pour machines, instruments, récipients, échafaudages, palettes (ou plateaux), etc.	45 %
Vaisselle et linge d'hôtel et de restaurant	45 %

2. Cas spéciaux

Investissements pour des installations visant à économiser l'énergie

Les isolations thermiques, les installations pour la transformation du système de chauffage, les installations pour l'utilisation de l'énergie solaire, etc., peuvent être amorties durant les premier et deuxième exercices à raison de 50% de la valeur comptable et durant les années suivantes aux taux usuels appliqués à de telles installations (chiffre 1).

Installations pour la protection de l'environnement

Les installations pour la protection des eaux et de lutte contre le bruit ainsi que les installations de purification d'air peuvent être amorties durant les premier et deuxième exercices à raison de 50% de la valeur comptable et durant les années suivantes aux taux usuels appliqués à de telles installations (chiffre 1).

3. Amortissements faits après coup

Des amortissements ne peuvent être admis après coup que dans les cas où l'entreprise contribuable, en raison de la mauvaise marche des affaires, n'était pas en mesure de procéder à des amortissements suffisants pendant les années antérieures. Celui qui demande la déduction de tels amortissement est tenue d'en établir le bien-fondé.

4. Procédés cantonaux spéciaux d'amortissement

Par procédés cantonaux spéciaux d'amortissement, on comprend les méthodes d'amortissement qui s'écartent des procédés usuels et qui, en vertu du droit fiscal cantonal ou de la pratique fiscale du canton étaient, sous certaines conditions, déjà appliquées régulièrement et systématiquement; il peut s'agir d'amortissements uniques ou répétés sur le même objet (p.ex. amortissement immédiat). Des procédés spéciaux d'amortissement de cette nature peuvent être également appliqués en matière d'impôt fédéral direct, pour autant qu'ils conduisent à long terme au même résultat.

5. Amortissements opérés sur des actifs réévalués

Les amortissements opérés sur des actifs qui ont été réévalués afin de compenser des pertes ne sont admis que si les réévaluations étaient autorisées par le droit commercial et que les pertes pouvaient être déduites au moment de l'amortissement.

¹ Cette notice est valable uniquement pour des amortissements au sens de l'art. 960a al. 3 CO.

² Pour les exploitations agricoles et sylvicoles, les entreprises électriques, les téléfériques et les entreprises de navigation, il existe des notices spéciales, que l'on peut obtenir auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Fellerstrasse 21, 3003 Berne
Téléphone: 031 325 50 50 / Fax: 031 325 50 58 / E-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch
Internet: www.bbl.admin.ch

³ Pour les amortissements sur la valeur d'acquisition, les taux mentionnés seront réduits de moitié.

⁴ Le taux le plus élevé pour le bâtiment uniquement ne peut être appliqué que si la valeur comptable résiduelle ou le coût de construction des bâtiments figure séparément à l'actif du bilan. En règle générale, l'amortissement d'un bien-fonds n'est pas admis.

⁵ On appliquera ce taux lorsque bâtiment et bien-fonds ensemble figurent au bilan sous une seule et même rubrique.
Dans ce cas, l'amortissement n'est admis que jusqu'à la valeur du terrain.

Branche 701 Comptabilité financière / financement

Partie 1

Temps imparti: 120 minutes

Nombre maximal de points: 60

Comptabilité financière / financement

Temps imparti : 120 minutes
Nombre maximal de points : 60

Cas 1 **Tenue de la comptabilité d'une communauté de travail** **18 points**

Information

Votre cliente est la société IT-SOLUTIONS SA, domiciliée à Lucerne, qui a été chargée d'installer une nouvelle infrastructure matérielle et logicielle sur les huit sites suisses de la **caisse maladie GSS**, implantée à Soleure.

La caisse maladie GSS est inscrite comme association (Gesundheit – Santé – Salute) au registre du commerce, mais pas au registre des assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée.

IT-SOLUTIONS SA emploie douze collaborateurs. Le mandat ne pourrait pas être exécuté avec les ressources existantes.

Votre cliente a trouvé un partenaire en la société HARD & NETWORK SA, dont le siège est à Berne, qui pourrait prendre en charge l'infrastructure réseau et l'achat du matériel.

Les tâches sont réparties de la manière suivante :

IT-SOLUTIONS SA, Lucerne	Installation des logiciels et formation des collaborateurs
HARD & NETWORK SA, Berne	Achat du matériel et mise en place de l'infrastructure réseau

IT-SOLUTIONS SA et HARD & NETWORK SA sont toutes deux inscrites au registre des assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée.

La direction d'IT-SOLUTIONS SA et celle de HARD & NETWORK SA considèrent que la constitution d'une société anonyme ou d'une S.à.r.l. n'est pas judicieuse pour ce mandat ponctuel.

GSS indique qu'elle ne souhaite conclure le contrat d'entreprise qu'avec un seul partenaire commercial.

Les directions ont décidé que les deux sociétés interviendraient ensemble sous forme de communauté de travail, baptisée « CT GSS », auprès de la caisse maladie GSS.

GSS accepte de confier le mandat à la « CT GSS ». Le volume de commandes s'élève à presque CHF 500 000.00.

Votre cliente vous demande de participer à la première réunion informelle de la « CT GSS ». Les deux sociétés n'ont encore aucune expérience de la communauté de travail.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1.1

Des questions sont soulevées lors de la première réunion, auxquelles on attend que vous répondiez :

1	Quelle est la forme juridique de la « CT GSS » ?
2	Question concernant la taxe sur la valeur ajoutée :
a) Comment la CT GSS décompte-t-elle la taxe sur la valeur ajoutée ?	<input type="checkbox"/> Avec le numéro de TVA d'IT-Solutions SA <input type="checkbox"/> Avec le numéro de TVA de Hard & Network SA <input type="checkbox"/> Avec son propre nouveau numéro de TVA <input type="checkbox"/> La CT GSS n'est pas assujettie à la TVA.
b) Comment la caisse maladie GSS s'y prend-elle avec la taxe sur la valeur ajoutée ?	<input type="checkbox"/> La GSS peut demander le remboursement de l'impôt préalable. <input type="checkbox"/> La GSS ne peut pas demander le remboursement de l'impôt préalable. <input type="checkbox"/> Pour ce mandat, la GSS peut demander, à titre exceptionnel, le remboursement de l'impôt préalable en tant qu'association.
c) Quels taux de TVA IT-SOLUTIONS SA peut-elle appliquer lors de la facturation à la CT GSS ?	<input type="checkbox"/> Taux réduit, 2,5% <input type="checkbox"/> Taux spécial Hébergement, 3,7% <input type="checkbox"/> Taux normal, 7,7% <input type="checkbox"/> Exclusion du champ de l'impôt

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Information

La « CT GSS » reçoit l'adjudication.

Extrait du contrat d'entreprise :

Installation de 140 postes de travail au siège et sur les sept autres sites. Complément ou nouvelle installation de composants réseau. Instruction et formation des collaborateurs concernés sur le site de Soleure. Exploitation d'un helpdesk pendant 180 jours, de 7h00 à 17h00.

En contrepartie, la GSS verse à la « CT GSS » une rémunération de l'ouvrage de CHF 450 000 (TVA comprise). La formation des collaborateurs à hauteur de CHF 45 000 est comprise dans la rémunération de l'ouvrage.

Conditions de paiement : 1. Acompte de CHF 150 000 à la conclusion du contrat, puis selon l'avancement des travaux.

Les rapports entre les cocontractants seront réglés après la conclusion du contrat d'entreprise.

Extrait de l'accord entre IT-SOLUTIONS SA et HARD & NETWORK SA :

HARD & NETWORK SA fournit la prestation suivante :

Achat, mise en place et installation de 140 postes de travail au siège et sur les sept autres sites.

Adaptation des réseaux au siège et dans les filiales.

Cadre budgétaire : CHF 230 000, TVA à 7,7% en sus.

Condition de paiement : 30 jours ou 10 jours avec 2% d'escompte.

IT-SOLUTIONS SA fournit la prestation suivante :

Gestion de projet et tenue de la comptabilité. Elle reçoit pour cela 4% de la rémunération de l'ouvrage, TVA à 7,7% en sus.

Installation et mise à disposition des licences pour les 140 collaborateurs. Formation de tous les collaborateurs selon le programme de la direction commerciale et de la direction de projet. Organisation et exploitation du helpdesk.

Cadre budgétaire : CHF 160 000, TVA à 7,7% en sus.

En cas de bénéfice, IT-SOLUTIONS SA reçoit une part de 65%. Une perte sera supportée pour moitié par chaque partie.

Informations complémentaires :

HARD & NETWORK SA

Industriestrasse 10

3003 Berne

Numéro IDE : CHE-100.000.001

IT-SOLUTIONS SA

Werftstrasse 19

6000 Lucerne

Numéro IDE : CHE-200.000.002

Exercice 1.2

Quelles actions sont maintenant nécessaires pour que la « CT GSS » puisse démarrer sur le plan administratif ? Citez-en deux :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Information

Vous avez été mandaté pour reprendre la comptabilité de la « CT GSS ». Vous décomptez la taxe sur la valeur ajoutée selon la méthode effective (contre-prestations convenues) et comptabilisez la taxe sur la valeur ajoutée selon la méthode nette. Dans le cadre de ce mandat, toutes les transactions sont traitées en un trimestre.

Exercice 1.4

Comptabilisez les opérations récapitulées ci-dessous indépendamment de l'exercice 1.3 :

N°	Opération
1	Paiement reçu de la GSS sur la rémunération totale de l'ouvrage de CHF 450 000.
2	Réception de la première facture de Hard & Network SA de CHF 215 400 (TVA incl. à 7,7%) pour la livraison du matériel et des composants réseau.
3	Paiement de la facture de HARD & NETWORK SA (cf. 2) dans les 10 jours suivant sa date d'émission.
4	Réception de la première facture d'IT-SOLUTIONS SA de CHF 96 930 (TVA incl. à 7,7%) pour l'installation des licences.
5	Réception de la facture finale de HARD & NETWORK SA de CHF 32 310 (TVA incl. à 7,7%).
6	Pour la gestion de projet et la tenue de la comptabilité, IT-Solutions SA facture le montant prévu par le contrat d'entreprise. Le paiement est effectué sans attendre.
7	Réception du décompte final d'IT-SOLUTIONS SA : (net, hors TVA) Pour l'exploitation du helpdesk : CHF 25 000 Pour la formation des collaborateurs : CHF 45 000

Plan comptable de la « CT GSS » :

Numéro de compte	Désignation	Abréviations
1020	Banque	Banque
1100	Créances issues de livraisons et de prestations	Créances LP
1170	Impôt préalable TVA Matériel, marchandises, prestations de services, énergie	Imp. préal. PS
1171	Impôt préalable TVA Investissements, autres charges d'exploitation	Imp. préal. Autres CE
2000	Dettes résultant de livraisons et de prestations	Dettes LP
2200	TVA due (impôt sur le chiffre d'affaires)	Imp. CA
2201	Décompte TVA	Dcpte TVA
2891	Bénéfice de l'exercice ou perte de l'exercice	Bénéfice de l'exercice
3400	Produits des prestations de services	Prod. PS
4400	Charges liées aux prestations de services reçues	Réc. PS
9200	Compte de résultats	Compte de résultats

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1.5

Établissez le décompte de la taxe sur la valeur ajoutée de la « CT GSS » à partir de ces sept opérations.
Décompte effectif / contre-prestation convenue.

I. Chiffre d'affaires

Total des contre-prestations convenues

--

Déductions :

Prestations exclues du champ de l'impôt (art. 21) pour lesquelles l'option prévue à l'art. 22 n'a pas été exercée.

Diminution de la contre-prestation notamment escomptes, rabais

+		
+		-

Chiffre d'affaires total imposable

=

II. Calcul de l'impôt

Taux normal 7,7%

Taux réduit 2,5%

	Prestation	Impôt
	+	
0	+	
	=	

Total impôts dus

Impôt préalable sur charges de matériel et prestations de services

Impôt préalable sur investissements et autres charges d'exploitation

Corrections de l'impôt préalable : double affectation

+		
+		
-		= -

Montant dû

=

Avoir de la personne assujettie à l'impôt

=

Exercice 1.6

Votre cliente vous demande si l'**exercice de l'option des prestations de formation** entraînerait une charge fiscale moindre. Analysez la situation et soumettez une proposition à votre cliente.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Cas 2

Analyse d'un tableau des flux de trésorerie

8 points

Information

La société CREMA SA, domiciliée à Bienne, fabrique une large gamme de produits pour l'industrie alimentaire. Vous disposez des comptes annuels au 31 décembre 2020.

Bilan au 31 décembre de CREMA SA (chiffres abrégés)					
ACTIFS	2020	2019	PASSIFS	2020	2019
Actif circulant	1200	825	Dettes à court terme	680	790
Liquidités	375	170	Engagements LP	235	350
Créances LP	460	400	Prêt bancaire	410	410
Stock de matières premières	155	175	Passifs de régularisation	35	30
Produits finis	210	60			
Actifs de régularisation	0	20	Engagements à long terme	25	10
			Provisions de garantie	25	10
Actif immobilisé	1655	2080			
Machines	1380	1600	Capital propre	2150	2105
Biens meubles	275	480	Capital-actions	1700	1700
			Réserve légale issue du bénéfice	310	300
			Bénéfice reporté	20	25
			Bénéfice annuel	120	80
Total des actifs	2855	2905	Total des passifs	2855	2905

Compte de résultats	2020	Tableau des flux de trésorerie	2020
Produits de la production	3040	Paiements des clients	2980
Variation de stocks produits finis	150	Paiements aux fournisseurs	-1175
Prestation globale	3190	Versements au personnel	-750
Charges de matériel	-1080	Paiements pour charges des locaux	-170
Charges du personnel	-770	Paiements autres charges d'exploitation	-65
Charges des locaux	-175	Paiements pour les intérêts	-25
Charges pour provision de garantie	-15	Flux financiers de l'activité d'exploitation	795
Autres charges d'exploitation	-65		
EBITDA	1085	Achat de machines	-560
Amortissements et corrections de valeur	-940	Vente de mobilier	45
EBIT	145	Flux financiers de l'activité d'investissement	-515
Charges financières	-25		
Produit financier	0	Paiement aux actionnaires	-75
Bénéfice annuel	120	Flux financiers de l'activité de financement	-75

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 2.3

Indiquez si les déclarations suivantes sont correctes ou fausses. Si les déclarations sont fausses, justifiez votre décision en indiquant la bonne réponse.

1	Le mobilier a fait l'objet d'un amortissement dégressif de 25% au cours de l'exercice 2020. <input type="checkbox"/> Vrai
<input type="checkbox"/> Faux, la bonne réponse est :	
2	Les actifs de régularisation pourraient être des avances sur salaire en faveur des collaborateurs. <input type="checkbox"/> Vrai
<input type="checkbox"/> Faux, la bonne réponse est :	
3	Les passifs de régularisation sont les remboursements de chiffre d'affaires promis de nos fournisseurs. <input type="checkbox"/> Vrai
<input type="checkbox"/> Faux, la bonne réponse est :	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Cas 3

Passage états financiers selon CO aux Swiss GAAP RPC

14 points

Information

HARD & NETWORK SA, dont le siège est à Berne, fournit le bilan commercial et fiscal déterminant sur la base du code des obligations :

Bilan de HARD & NETWORK SA au 31 décembre (en milliers de CHF)					
ACTIFS	2020	2019	PASSIFS	2020	2019
Actif circulant	890	900	Dettes à court terme	587	530
Liquidités	280	250	Engagements LP	467	450
Créances LP	320	280	Provision de garantie	120	80
Stocks	210	250			
Travaux en cours	80	120	Engagements à long terme	310	250
			Prêts de la holding	310	250
Actif immobilisé	500	360			
Immobilisations financières	150	90	Capital propre	493	480
Immobilisations corporelles	350	270	Capital-actions	200	200
			Réserve légale issue du bénéfice	100	100
			Réserve légale issue du capital	20	20
			Réserves facultatives issues du bénéfice	60	60
			Bénéfice annuel	113	100
Total des actifs	1390	1260	Total des passifs	1390	1260

Compte de résultats	2020
Produit net	9480
Charges de matériel	-7250
Bénéfice brut	2230
Charges du personnel	-1530
Loyer	-210
Autres charges d'exploitation	-130
EBITDA	360
Amortissements	-170
EBIT	190
Charges d'intérêts	-12
EBT	178
Impôts directs	-65
Bénéfice annuel	113

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Depuis un an, la société H&S-FINANCE SA, domiciliée à Munich, Allemagne, détient 70% des actions de HARD & NETWORK SA. La société-mère souhaite que vous établissiez des états financiers selon les normes Swiss GAAP RPC afin de pouvoir procéder à une consolidation.

Exercice 3.1

Citez deux faits essentiels dans lesquels les comptes annuels selon les Swiss GAAP RPC diffèrent de ceux selon le code des obligations :

Information

Vous disposez des informations suivantes :

1. Les stocks de marchandises ont été sous-évalués d'*un sixième* au 31 décembre 2019 et de l'*abattement d'un tiers sur le stock de marchandises fiscalement déductible* au 31 décembre 2020.
2. Les travaux effectivement en cours sont *un quart* plus élevés que les valeurs présentées.
3. Les valeurs réelles des immobilisations corporelles s'élèvent au
 - a. 31.12.2019 : 320
 - b. 31.12.2020 : 430
4. Dans les provisions pour garantie, les réserves latentes des deux années s'établissent à 10. Toutes les réserves latentes indiquées ont été reconnues par l'administration fiscale.
5. Les immobilisations financières comprennent le rachat des propres actions de 15 en 2017. Avaient été achetées à l'époque :
100 actions d'une valeur nominale de CHF 100 au prix de CHF 150 par action.
La société ne détient que des actions de cette catégorie.
Comptabilisation à l'époque : Immobilisations financières / Liquidités 15
L'écriture ci-dessus, qui n'est pas conforme à la loi (CO), n'a pas été corrigée jusqu'à ce jour.
6. Taux déterminant pour l'impôt sur le bénéfice : 20% de l'EBIT
7. Présentation correcte des capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC.

Exercice 3.2

Sur la page suivante, établissez un passage du bilan au 31 décembre 2020 selon le droit de la société anonyme et du compte de résultats pour l'année 2020 aux états financiers conformes aux instructions des Swiss GAAP RPC. Il y a une colonne par information. Il est renoncé au passage de l'exercice précédent.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Bilan au 31.12.2020	CO	Passage							Swiss GAAP RPC
Colonne		1	2	3	4	5	6	7	
Actif circulant									
Liquidités	280								
Créances LP	320								
Stocks	210								
Travaux en cours	80								
Actif immobilisé									
Immobilisations financières	150								
Immobilisations corporelles	350								
Actifs	1390								
Capitaux étrangers									
Engagements LP	467								
Provision de garantie	120								
Provision impôts différés	0								
Prêts de la holding	310								
Capital propre									
Capital-actions	200								
Réserve légale issue du bénéfice	100								
Réserve légale issue du capital	20								
Propres actions	0								
Réserve facultatives issue du bénéfice	60								
Réserve issue du capital	113								
Réserve issue du bénéfice									
Bénéfice annuel									
Passifs	1390								

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Compte de résultats 20	CO	Passage						Swiss GAAP RPC
Produit net	9480							
Charges de matériel	-7250							
Bénéfice brut	2230							
Charges du personnel	-1530							
Loyer	-210							
Autres charges d'exploitation	-130							
EBITDA	360							
Amortissements	-170							
EBIT	190							
Charges d'intérêts	-12							
EBT	178							
Impôts directs	-65							
Impôts différés	0							
Bénéfice annuel	113							

Espace pour vos calculs

Passage	Calcul
1	
2	
3	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Passage	Calcul
4	
5	
6	
7	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3.3

Répondez aux questions suivantes en lien avec les propres actions :

1	À quoi HARD & NETWORK SA doit-elle faire attention pour pouvoir envisager l'achat de propres actions ? 2 éléments
2	Si HARD & NETWORK SA achète des propres actions, à quels éléments doit-elle prêter attention lors de la comptabilisation et de la publication ? 2 éléments
3	Comment HARD & NETWORK SA doit-elle évaluer ses propres actions à la fin de l'année ? 1 élément

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Cas 4

Comptabilisation d'une opération de leasing

20 points

Information

Votre cliente vous demande de comptabiliser l'achat d'un nouvel équipement informatique qui a été pris en leasing. Vous disposez du contrat suivant :

	Contrat de leasing		
LeaseLine SA Bahnhofstrasse 5 8048 Zurich CHE-142.295.366 TVA	LeaseLine SA, en tant que société de leasing, et le preneur de leasing concluent le contrat suivant :		
Contrat n° :	L105-9999.0 / 01		
Preneur de leasing	IT-SOLUTIONS SA CHE-200.000.002	Werftstrasse 19 6000 Lucerne	
Fournisseur	HARD & NETWORK SA CHE-100.000.001	Industriestrasse 10 3003 Berne	
Objet en leasing	Marque et type	Équipement informatique (serveur) Dell EMC PowerEdge R740xd Dell EMC PowerEdge Blade HP ProLiant	
	Date de livraison	2 janvier 2020	
	Numéro de série des appareils	X-54387 / PD_99246	
Prix d'achat au comptant		CHF 64 620, TVA à 7,7% incl.	
Durée du leasing		60 mois	
Première redevance	hors TVA CHF 3000.00	TVA à 7,7% CHF 231.00	TVA incl. CHF 3231.00
+ 5 redevances à	CHF 12 000.00	CHF 924.00	CHF 12 924.00
Condition de paiement	À terme échu au 31 décembre		
Taux d'intérêt	6%		
Valeur résiduelle = prix de reprise	CHF 5700.00	CHF 438.90	CHF 6138.90

Lors de la livraison de l'équipement, la première redevance a été sortie de la caisse et comptabilisée comme suit :

1528 Acompte pour l'informatique	1000 Caisse	3231.00
----------------------------------	-------------	---------

Les redevances de l'année 2020 ont été comptabilisées le 30.12.20 comme suit :

6900 Charges financières	1020 Banque	12 924.00
1171 Impôt préalable Autres charges d'exploitation	6900 Charges financières	924.00

Nous sommes le 10 janvier 2021 et vous travaillez sur le bouclage d'IT-SOLUTIONS SA. Vous discutez avec le dirigeant la comptabilisation de ce contrat de leasing. Vous présentez les différentes possibilités de comptabilisation. Au final, vous convenez de traiter l'opération comme un **leasing financier** (Finance Lease) avec une comptabilisation en tant que leasing assimilable à un contrat de vente.

L'équipement peut être utilisé pendant cinq ans et sera amorti de manière linéaire. Pour la composition de la redevance, le taux d'intérêt du contrat de leasing sera repris. Il convient de partir du principe que l'équipement sera conservé par le preneur de leasing à la fin de la durée du leasing.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 4.1

Vous avez préparé un formulaire d'aide pour la comptabilisation. Complétez-le. Les chiffres mentionnés dans la situation initiale ne donnent le résultat correct que si la méthode de résolution exigée est appliquée.

► Reprendre les coefficients selon l'annexe 2 avec l'intégralité des six décimales ; arrondir les montants à un centime.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Données de base	Durée d'utilisation	Amortissement	Début du contrat	Redevances annuelles	Prix de rachat	Première redevance	Taux d'intérêt	5 ans	Linéaire, 20% sur la valeur d'acquisition	1 ^{er} janvier 2020	CHF 12 000	CHF 5700	CHF 3000	6%	hors TVA	hors TVA	hors TVA	à terme échu	31.12.24	au 2.1.20	Amortissement annuel	Redevance	Part d'intérêt	
																								# redevances
Date																								
01.01.20																								
31.12.20																								
31.12.21																								
31.12.22																								
31.12.23																								
31.12.24																								
Total																								

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 4.2

Établissez un journal de comptabilisation à l'attention de la comptabilité financière pour

- éventuellement corriger les écritures déjà réalisées ;
- procéder à une ouverture correcte de l'opération de leasing au 2 janvier 2020 comme opération de leasing assimilable à un contrat de vente ;
- répartir le paiement de leasing en amortissement et intérêts au 31 décembre 2020.
- l'équipement informatique sera amorti indirectement avec un montant d'amortissement entier selon l'AFC (40% de la valeur comptable).

► Utiliser les comptes selon le plan comptable en annexe 1.

Comptes supplémentaires :

1527 Informatique en leasing

1528 Acompte pour l'informatique

2420 Engagements leasing financier

6905 Charges d'intérêt issues d'un leasing financier

Si vous n'avez pas trouvé de solution à l'exercice 4.1, utilisez les valeurs suivantes :

Total Valeur actuelle redevances et valeur de rachat :	CHF	50 000.00
Part amortissement en 2020	CHF	8 000.00
Part intérêts en 2020	CHF	4 000.00

La solution n'utilise pas nécessairement toutes les lignes à disposition.

Libellé de l'écriture	Compte de débit	Compte de crédit	Montant

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 4.3

Indépendamment de l'exercice 4.2, partez du principe que la société IT-Solutions SA comptabilise les redevances annuelles avec *Charges de leasing / Banque*.

Pour votre cliente, élaborer une proposition de texte pour l'annexe 2020 selon les prescriptions de l'art. 959c, al. 2, ch. 6, CO.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 1

Plan comptable PME Source : veb.ch

1 Actifs	2 Passifs
10 Actifs circulants	20 Capitaux étrangers à court terme
100 Trésorerie	200 Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services
1000 Caisse	2000 Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services de tiers (créanciers-fournisseurs)
1010 Compte postal	2030 Acomptes de tiers
1020 Compte courant	
106 Actifs cotés en bourse détenus à court terme	210 Dettes à court terme portant intérêt
1060 Titres à court terme	2100 Dettes bancaires à court terme
1069 Corrections de la valeur des titres	2120 Engagements de financement par leasing
110 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2140 Autres dettes financières à court terme envers des tiers
1100 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers (débiteurs-clients)	
1109 Corrections de la valeur des ventes de biens et de prestations de services (incl. du croira)	220 Autres dettes à court terme
1110 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations	2200 TVA due
	2201 Décompte TVA
114 Autres créances à court terme	2206 Impôt anticipé à payer
1140 Prêts	2208 Impôts directs
1149 Corrections de la valeur des avances et des prêts envers des tiers	2210 Autres dettes à court terme envers des tiers (sans intérêts)
1170 Impôt préalable: TVA s/matériel, marchandises, prestations et énergie	2261 Dividendes
1171 Impôt préalable: TVA s/investissements et autres charges d'exploitation	2270 Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales (sans intérêts)
1176 Impôt anticipé à récupérer	2279 Compte courant Impôt à la source
1180 Créances à court terme envers les assurances sociales et les institutions de prévoyance professionnelle	
1188 Compte courant Impôt à la source	230 Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme
1190 Autres créances à court terme	2300 Charges à payer
1199 Corrections de la valeur des créances à court terme	2301 Produits encaissés d'avance
	2330 Provisions à court terme
120 Stocks et prestations de services non facturées	24 Capitaux étrangers à long terme
1200 Stocks de marchandises commerciales	240 Dettes à long terme portant intérêt
1210 Stocks de matières premières	2400 Dettes bancaires à long terme
1220 Stocks de pièces terminées	2420 Engagements de financement par leasing
1230 Stocks de matières auxiliaires	2430 Emprunts obligataires
1250 Marchandises en consignation	2450 Emprunts
1260 Stocks de produits finis	2451 Hypothèques
1270 Stocks de produits semi-ouvrés	
1280 Travaux en cours	250 Autres dettes à long terme
1290 Correction de la valeur des stocks et de travaux en cours	2500 Autres dettes à long terme
	260 Provisions et postes analogues prévus par la loi
130 Actifs de régularisation (actifs transitoires)	2600 Provisions et postes analogues prévus par la loi
1300 Charges payées d'avance	
1301 Produits à recevoir	28 Capitaux propres (personnes morales)
	280 Capital social (capital-actions, capital de fondation, capital propre)
14 Actifs immobilisés	2800 Capital-actions, capital social, capital de fondation
140 Immobilisations financières	290 Réserves et bénéfice reporté ou perte reportée
1400 Titres à long terme	2900 Réserve légale issue du capital
1409 Corrections de la valeur des titres	2940 Réserve d'évaluation
1440 Prêts	2950 Réserve légale issue du bénéfice
1441 Hypothèques	2960 Réserves facultatives
1449 Corrections de la valeur des créances à long terme envers des tiers	2970 Bénéfice ou perte reporté
	2979 Bénéfice ou perte de l'exercice
148 Participations	2980 Propres actions, parts sociales, droits de participations (poste négatif)
1480 Participations	
1489 Corrections de la valeur des participations	28 Capital propre (raison individuelle)
	2800 Capital propre au début de l'exercice
150 Immobilisations corporelles meubles	2820 Apports en capital et retraits
1500 Machines et appareils	2850 Prélèvements en espèces ou en nature
1509 Amortissements et corrections de la valeur des machines et appareils	2891 Bénéfice de l'exercice/(perte de l'exercice)
1510 Mobilier et installations	
1519 Amortissements et corrections de la valeur du mobilier et installations	28 Capital propre (sociétés de personnes)
1520 Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	2800 Capital propre associé A au début de l'exercice
1529 Amortissements et corrections de la valeur des machines de bureau, informatique, systèmes de communication	2810 Apports en capital et retraits de l'Associé A
	2820 Compte privé associé A
1530 Véhicules	2831 Bénéfice ou perte de l'exercice de l'associé A
1539 Amortissements et corrections de la valeur des véhicules	2850 Capital, commanditaire A en début d'exercice
1540 Outillages et appareils	2860 Apports du commanditaire A au début de l'exercice
1549 Amortissements et corrections de la valeur de l'outillage et appareils	2870 Compte privé commanditaire A
	2881 Bénéfice ou perte de l'exercice du commanditaire A
160 Immobilisations corporelles immeubles	
1600 Immeubles d'exploitation	
1609 Amortissements et corrections de la valeur des immeubles d'exploitation	
170 Immobilisations incorporelles	
1700 Brevets, know-how, processus de fabrication	
1709 Amortissements et corrections de la valeur des brevets, know-how, processus de fabrication	
1770 Goodwill	
1779 Amortissements et corrections de la valeur du goodwill	
180 Capital social (ou capital de fondation) non libéré	
1850 Capital-actions non libéré	

Tableau des flux de trésorerie

3 Produits nets des ventes de biens et de prestations de services

3000	Ventes de produits fabriqués
3200	Ventes de marchandises
3400	Ventes de prestations
3600	Produits annexes résultant de livraisons et de prestations de services
3700	Prestations propres
3710	Propres consommations
3800	Déductions sur ventes (escomptes, rabais, ristournes, ...)
3805	Pertes sur clients, variation du ducroire
3900	Variation des stocks de produits semi-finis
3901	Variation de stocks de produits finis
3940	Variation de la valeur des prestations non facturées

4 Charges de matériel, de marchandises, de prestations de tiers et d'énergie

4000	Charges de matériel
4200	Charges de marchandises destinées à la revente
4400	Charges de prestations de tiers
4500	Charges d'énergie pour l'exploitation
4900	Déductions sur les charges (escomptes, rabais, ristourne, ...)

5 Charges de personnel

5200	Charges salariales
5270	Charges sociales
5800	Autres charges de personnel
5900	Prestations de tiers/temporaires

6 Autres charges d'exploitation, amortissements et corrections de valeur, résultat financier

6000	Charges de locaux
6100	Entretien, réparations, remplacements (ERR)
6150	Charges de leasing
6200	Charges de véhicules et de transport
6300	Assurances-chooses, droits, taxes, autorisations
6400	Charges d'énergie et évacuation des déchets
6500	Charges d'administration et d'informatique
6600	Charges de publicité
6700	Autres charges d'exploitation
680	Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations
6800	Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations
690	Charges et produits financiers
6900	Charges financières
6950	Produits financiers

7 Résultat des activités annexes d'exploitation

7000	Produits accessoires
7010	Charges accessoires
7500	Produits des immeubles d'exploitation
7510	Charges des immeubles d'exploitation

8 Résultats exceptionnels et hors exploitation

8000	Charges hors exploitation
8100	Produits hors exploitation
8500	Charges exceptionnelles, uniques ou hors période
8510	Produits exceptionnels, uniques ou hors période
8900	Impôts directs

9 Clôture

9200	Bénéfice de l'exercice/(perte de l'exercice)
------	--

Structure possible d'un tableau des flux de trésorerie avec fonds «Liquidités» selon la méthode indirecte

+/-	Bénéfice de l'exercice (+) ou Perte de l'exercice (-)
+/-	Amortissements et corrections de valeur (+) imputations (-) aux postes de l'actif immobilisé
+/-	Constitution (+) et dissolution (-) de réserves
+/-	Diminution de valeur (+) et augmentation de valeur (-) d'actifs détenus à court terme avec cours boursiers
+/-	Diminution (+) ou Augmentation (-) des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services
+/-	Diminution (+) ou Augmentation (-) des créances à court terme
+/-	Diminution (+) ou Augmentation (-) des stocks et prestations de services non facturées
+/-	Diminution (+) ou Augmentation (-) des comptes de régularisation de l'actif
+/-	Augmentation (+) ou Diminution (-) des dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services
+/-	Augmentation (+) ou Diminution (-) des engagements à court terme
+/-	Augmentation (+) ou Diminution (-) des comptes de régularisation passifs
+/-	Pertes (+) ou gains (-) résultant de l'alléation d'actifs immobilisés
+/-	Autres charges (+) et produits (-) sans effets sur le fonds
=	Flux financiers de l'activité d'exploitation
-	Investissements dans des placements financiers
+	Désinvestissements de placements financiers
-	Investissements dans des participations
+	Désinvestissements de participations
-	Investissements dans des immobilisations corporelles meubles
+	Désinvestissements d'immobilisations corporelles meubles
-	Investissements dans des immobilisations corporelles immeubles
+	Désinvestissements d'immobilisations corporelles immeubles
-	Investissements dans des immobilisations incorporelles
+	Désinvestissements d'immobilisations incorporelles
=	Flux financiers de l'activité d'investissement
+/-	Contraction (+) ou remboursement (-) de dettes financières à court et à long terme
-	Distribution du bénéfice
+/-	Augmentation du capital (+) ou diminution du capital (-)
-/+	Achat (-) ou vente (+) de propres parts
=	Flux financiers de l'activité de financement

Augmentation ou diminution des liquidités

Modification des liquidités

+	Etat au début de l'exercice sous revue
-	Etat à la fin de l'exercice sous revue
=	Augmentation ou diminution des liquidités

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 2

Coefficient d'actualisation

Valeurs actualisées d'un paiement de CHF 1.00, payable en fin d'année

Jahre/Année	2%	4%	6%	8%	10%	12%	14%	16%
1	0.980392	0.961538	0.943396	0.925926	0.909091	0.892857	0.877193	0.862069
2	0.961169	0.924556	0.889996	0.857339	0.826446	0.797194	0.769468	0.743163
3	0.942322	0.888996	0.839619	0.793832	0.751315	0.711780	0.674972	0.640658
4	0.923845	0.854804	0.792094	0.735030	0.683013	0.635518	0.592080	0.552291
5	0.905731	0.821927	0.747258	0.680583	0.620921	0.567427	0.519369	0.476113
6	0.887971	0.790315	0.704961	0.630170	0.564474	0.506631	0.455587	0.410442
7	0.870560	0.759918	0.665057	0.583490	0.513158	0.452349	0.399637	0.353830
8	0.853490	0.730690	0.627412	0.540269	0.466507	0.403883	0.350559	0.305025
9	0.836755	0.702587	0.591898	0.500249	0.424098	0.360610	0.307508	0.262953
10	0.820348	0.675564	0.558395	0.463193	0.385543	0.321973	0.269744	0.226684
11	0.804263	0.649581	0.526788	0.428883	0.350494	0.287476	0.236617	0.195417
12	0.788493	0.624597	0.496969	0.397114	0.318631	0.256675	0.207559	0.168463
13	0.773033	0.600574	0.468839	0.367698	0.289664	0.229174	0.182069	0.145227
14	0.757875	0.577475	0.442301	0.340461	0.263331	0.204620	0.159710	0.125195
15	0.743015	0.555265	0.417265	0.315242	0.239392	0.182696	0.140096	0.107927

Coefficient de valeur actuelle

Valeur actualisée d'un flux de trésorerie de CHF 1.00 par an, payable en fin d'année durant n ans.

Jahre/Année	2%	4%	6%	8%	10%	12%	14%	16%
1	0.980392	0.961538	0.943396	0.925926	0.909091	0.892857	0.877193	0.862069
2	1.941561	1.886095	1.833393	1.783265	1.735537	1.690051	1.646661	1.605232
3	2.883883	2.775091	2.673012	2.577097	2.486852	2.401831	2.321632	2.245890
4	3.807729	3.629895	3.465106	3.312127	3.169865	3.037349	2.913712	2.798181
5	4.713460	4.451822	4.212364	3.992710	3.790787	3.604776	3.433081	3.274294
6	5.601431	5.242137	4.917324	4.622880	4.355261	4.111407	3.888668	3.684736
7	6.471991	6.002055	5.582381	5.206370	4.868419	4.563757	4.288305	4.038565
8	7.325481	6.732745	6.209794	5.746639	5.334926	4.967640	4.638864	4.343591
9	8.162237	7.435332	6.801692	6.246888	5.759024	5.328250	4.946372	4.606544
10	8.982585	8.110896	7.360087	6.710081	6.144567	5.650223	5.216116	4.833227
11	9.786848	8.760477	7.886875	7.138964	6.495061	5.937699	5.452733	5.028644
12	10.575341	9.385074	8.383844	7.536078	6.813692	6.194374	5.660292	5.197107
13	11.348374	9.985648	8.852683	7.903776	7.103356	6.423548	5.842362	5.342334
14	12.106249	10.563123	9.294984	8.244237	7.366687	6.628168	6.002072	5.467529
15	12.849264	11.118387	9.712249	8.559479	7.606080	6.810864	6.142168	5.575456

Branche 701 Comptabilité d'exploitation

Partie 2

Temps imparti: 60 minutes

Nombre maximal de points: 30

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Objet :	N°	901
	AO matériaux	
4_Coûts directs des matériaux	36	
Sous-total	36	-
Solde		36
Total contrôle	36	36

Objet :	N°	902
	AO variations de stocks	
39_Variations de stocks CoFi	52	
99_Variations de stocks CoEx	108	185
Sous-total	160	185
Solde	25	
Total contrôle	185	185

Objet :	N°	903
	AO amortissements	
68_Charges d'amortissement	252	
96_Amortissements calc.		197
Sous-total	252	197
Solde		55
Total contrôle	252	252

Objet :	N°	10
	Centre coûts Immeuble	
5_Frais de personnel	60	
6_Frais d'exploitation div.	31	
96_Amortissements calc.	72	
99_Répartition immeuble		163
Total contrôle	163	163

Objet :	N°	20
	Centre coûts Approvisionnement	
5_Frais de personnel	92	
6_Frais d'exploitation div.	38	
96_Amortissements calc.	8	
99_Répartition immeuble	60	
99_Comp. CB matériaux		198
Total contrôle	198	198

Objet :	N°	30
	Centre coûts Fabrication clôtures	
5_Frais de personnel	840	
6_Frais d'exploitation div.	202	
96_Amortissements calc.	60	
99_Répartition immeuble	68	
99_Comp. fabrication clôtures		1170
Total contrôle	1170	1170

Objet :	N°	40
	Centre coûts Conduite de projets/montage	
5_Frais de personnel	1764	
6_Frais d'exploitation div.	243	
96_Amortissements calc.	45	
99_Répartition immeuble	20	
99_Comp. Conduite proj./montage		2072
Total contrôle	2072	2072

Objet :	N°	50
	Centre coûts Ventes & Admin.	
5_Frais de personnel	704	
6_Frais d'exploitation div.	219	
96_Amortissements calc.	12	
99_Répartition immeuble	15	
99_Comp. Ventes & Admin.		950
Total contrôle	950	950

Objet :	N°	810
	U. imp. Production clôtures standard	
4_Coûts directs des matériaux	1550	
99_Comp. CB matériaux	93	
99_Comp. fabrication clôtures	1092	
99_Coûts fab. clôtures vendues		2920
99_VS produits finis clôtures	185	
Total contrôle	2920	2920

Objet :	N°	910
	U. imp. Systèmes de clôtures en cours	
4_Coûts directs des matériaux	1750	
4_Travaux de tiers	783	
99_Comp. CB mat.	105	
99_Comp. fabrication clôtures	78	
99_Comp. Conduite proj./montage	2072	
99_Coûts fab. systèmes clôtures vendus		4680
99_VS systèmes clôtures en cours		108
Total contrôle	4788	4788

Objet :	N°	820
	U. imp. Vente clôtures standard	
3_Produits des ventes		3610
99_Coûts fab. clôtures vendues	2920	
99_Comp. Ventes & Admin.	365	
Sous-total	3285	3610
Solde	325	
Total contrôle	3610	3610

Objet :	N°	920
	U. imp. Vente systèmes clôtures	
3_Produits des ventes		5420
99_Coûts fab. systèmes clôtures vendus	4680	
99_Comp. Ventes & Admin.	585	
Sous-total	5265	5420
Solde	155	
Total contrôle	5420	5420

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Établissez un compte de résultats de production par unités de coûts.

- Les désignations des différentes lignes de compte doivent être indiquées correctement avec les résultats intermédiaires.
- Les lignes de compte doivent être présentées dans le bon ordre.
- Vous disposez de plus de lignes que nécessaire pour la solution.

Compte de résultats de production 20_1 (par unités de coûts)	Clôtures standard	Systèmes de clô- tures
= Résultat d'exploitation CoEx		

Veillez répondre aux questions complémentaires suivantes :

Quel est le montant des charges directes de matériaux figurant dans la comptabilité financière en milliers de CHF ?	
Des réserves latentes ont-elles été dissoutes ou constituées dans la comptabilité financière sur les variations globales de stocks ?	
Le résultat de la comptabilité financière sera-t-il meilleur ou moins bon que celui de la comptabilité d'exploitation ?	
De quel montant, en milliers de CHF, le résultat d'exploitation de la comptabilité financière sera-t-il meilleur ou moins bon ?	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3

Écritures d'opérations commerciales

8 points

Pour l'exercice 3, vous recevez en plus le plan comptable de la société Zanolari Zäune SA.

Comptes du bilan		Comptes du compte de résultats (catégories primaires)	
1000	Liquidités	3000	Produits clôtures standard
1100	Créances issues de L&P	3400	Produits systèmes de clôtures
1210	Stocks de matériaux		
1260	Produits finis (clôtures standard)	3901	VS (*) produits finis clôtures standard
1270	Produits non finis (clôtures standard)	3902	VS Systèmes clôtures en cours
1280	Systèmes clôtures en cours		
1300	Actifs de régularisation	4000	Charges de matériaux
1500	Machines	4400	Travaux de tiers
1509	CV (*) machines		
1510	Équipements d'atelier	5000	Charges salariales
1519	CV Équipements d'atelier	5070	Charges d'assurances sociales
1530	Véhicules	6000	Loyer
1539	CV véhicules	6100	Entretien & réparations
2000	Engagements issus de L&P	6200	Charges véhicules
2300	Passifs de régularisation	6400	Frais d'énergie et d'élimination
2400	Prêt hypothécaire	6500	Frais administratifs et informatiques
2600	Provisions de garantie	6600	Dépenses publicitaires
2800	Capital-actions	6800	Charges d'amortissement
2900	Réserves issues du capital		
2950	Réserves légales issues du bénéfice		
2970	Report de bénéfices/pertes	Types de coûts (par nature) de la comptabilité d'exploitation (catégories secondaires)	
		9680	Amortissements calculatoires
		9910	Répartition immeuble
		9920	Compensation CB matériaux
		9930	Compensation Fabrication clôtures
		9940	Compensation Conduite de projets/montage
		9950	Compensation Ventes & Admin.
		9981	CP (*) clôtures standard vendues
		9982	VS clôtures standard CoEx
		9991	CP systèmes clôtures vendus
9992	VS systèmes clôtures en cours CoEx		

*) Légende : VS = variations des stocks
 CV = corrections de valeur
 CP = coûts de production

À des fins de formation, les nouveaux collaborateurs de la société fiduciaire sont formés à l'utilisation du système de décompte intégré.

Pour ce faire, il faut déterminer les écritures pour les opérations commerciales ci-dessous.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Vos tâches

- Déterminez les écritures pour les huit opérations commerciales avec le compte (type de coûts / coûts par nature) et l'objet
- Si aucun objet n'est applicable, indiquez-le avec « – »
- Utilisez uniquement les numéros de comptes et les objets
- Le texte NE sera PAS évalué

Opérations commerciales (La TVA NE doit PAS être prise en compte)	
1	Produits sur facture de la vente de clôtures standard, CHF 12 500
2	Comptabilisation des coûts de production de la vente de clôtures standard, CHF 9800
3	Achat de matériaux sur facture fournisseur, CHF 7500 (inventaire permanent)
4	Paiement bancaire des frais d'entretien des machines de fabrication de clôtures, CHF 2400
5	Prélèvement de matériaux des stocks pour des systèmes de clôtures, CHF 8800
6	Comptabilisation supplément CB matériaux de 7% sur le prélèvement de matériaux ci-dessus
7	Le centre de coûts Fabrication de clôtures a imputé 60 heures en trop aux systèmes de clôtures, la somme de CHF 3900 doit faire l'objet d'une contre-écriture.
8	La comptabilité financière comptabilise des amortissements sur des équipements d'atelier (méthode indirecte), CHF 11 000

Vos écritures

N°	Débit		Crédit		Montant
	Compte	Objet	Compte	Objet	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 4

Calculs en vue de décisions avec coûts partiels

7 points

Le conseil d'administration n'est pas satisfait de la branche Systèmes de clôtures. L'objectif défini de 5% de rentabilité du chiffre d'affaires n'a pas été atteint, et de possibles mesures correctives doivent être recherchées.

Le calcul de la marge contributive de l'année écoulée ci-dessous sert de base pour les questions suivantes :

Calcul MC systèmes de clôtures en milliers de CHF

Produits des ventes	5420
Coûts variables	-3794
Coûts fixes	-1471
Résultat	155

Les exercices ci-après peuvent être résolus les uns indépendamment des autres.

Exercice 4.1

Le responsable des ventes J. Willi affirme que l'objectif de 5% de rentabilité du chiffre d'affaires aurait été atteint si les produits des ventes s'étaient établis à 5700 milliers de CHF.

Prenez position sur cette affirmation (correcte / incorrecte) et argumentez votre réponse avec des faits. Les valeurs doivent être présentées en milliers de CHF.

Calcul avec des faits

Prise de position / Commentaire

Exercice 4.2

Quel chiffre d'affaires (arrondi à un montant entier en milliers de CHF) aurait été nécessaire pour atteindre une rentabilité de 5% ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 4.3

Si seuls les coûts fixes étaient ajustés : quel devrait être le montant maximum des coûts fixes (en montant entier en milliers de CHF) pour atteindre la rentabilité souhaitée ?

Exercice 4.4

Si les produits des ventes et les coûts fixes restent constants : de quel pourcentage (à deux décimales) les coûts variables doivent-ils diminuer pour atteindre la rentabilité de 5% ?

Quel nouveau taux de marge contributive en résulterait (en pourcentage à deux décimales) ?

Exercice 4.5

Grâce à l'utilisation d'un nouveau logiciel, les coûts variables vont être réduits de 10%, mais les coûts fixes augmentent pour atteindre 1500 milliers de CHF. Afin d'améliorer la compétitivité, les prix de vente doivent être réduits de 5%. Sur la base de la situation initiale : quel résultat (en milliers de CHF à une décimale) pourrait être attendu ?

Branche 702 Fiscalité

Temps imparti: 100 minutes

Nombre maximal de points: 50

Fiscalité

Temps imparti : 100 minutes
Nombre maximal de points : 50

Dans la mesure où aucune autre indication n'est exigée, les solutions doivent se fonder sur les dispositions de la LIFD, de la LHID, de la LIA, de la LT ou de la LTVA/OTVA. Les indications des lois demandées doivent être précises, c'est-à-dire citer la loi correspondante ainsi que l'article et éventuellement l'alinéa et la lettre.

Exercice 1

10 points

M. S. Hug, Appenzell (AI), 60 ans, envisage de transformer sa raison individuelle en société anonyme, au moyen d'apports en nature, en vue de la planification de sa succession. L'entreprise individuelle S. Hug présente le bilan suivant au 31.12.2020 :

Bilan entreprise individuelle S. Hug au 31.12.2020 (CHF)

<u>Actifs</u>		<u>Passifs</u>	
Actif circulant	350 000.00	Capitaux étrangers	800 000.00
Actif immobilisé ¹⁾	950 000.00	Capital S. Hug	500 000.00
Total	1 300 000.00	Total	1 300 000.00

¹⁾ Réserves latentes non imposées 650 000.00

Le bilan d'ouverture de la nouvelle société à constituer S. Hug SA doit se présenter comme suit, selon les souhaits de M. S. Hug :

Bilan d'ouverture S. Hug SA en cours de constitution (CHF)

<u>Actifs</u>		<u>Passifs</u>	
Actif circulant	350 000.00	Capitaux étrangers	800 000.00
Actif immobilisé ¹⁾	950 000.00	Compte courant S. Hug	400 000.00
		Capital-actions	100 000.00
Total	1 300 000.00	Total	1 300 000.00

¹⁾ Réserves latentes non imposées 650 000.00

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

1.5.2. Quelles seraient les incidences fiscales de cette vente pour S. Hug SA ? Justifiez votre réponse.

1.5.3. Quel est le bilan fiscal de S. Hug SA après la vente de toutes les actions de M. S. Hug à un tiers pour CHF 1 500 000.00 au 1.1.2021 ? Dans le bilan fiscal ci-dessous de S. Hug SA, complétez les valeurs déterminantes pour l'impôt sur le bénéfice pour l'actif immobilisé et les réserves latentes imposées, ainsi que le montant des réserves latentes non imposées.

Bilan fiscal de S. Hug SA (CHF) après la vente des actions au 1.1.2021

Actifs		Passifs	
Actif circulant	350 000.00	Capitaux étrangers	800 000.00
Actif immobilisé ¹⁾		Compte courant S. Hug	400 000.00
		Capital-actions	100 000.00
		Réserves latentes imposées	
Total		Total	

¹⁾ Réserves latentes non imposées CHF

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 2

20 points

Peter Hug (non assujéti à la TVA) est l'unique actionnaire de Klavier SA et Tuba SA (les deux sociétés sont assujétiées à la TVA et décomptent selon la méthode effective). Il détient les actions des deux sociétés dans la fortune privée. Les opérations commerciales suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2020. Évaluez ces opérations en répondant aux questions correspondantes. Il convient de répondre aux questions concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le bénéfice uniquement sous l'angle de la LIFD. S'agissant de l'impôt anticipé, il y a lieu de partir du principe que celui-ci est transféré au bénéficiaire de la prestation.

2.1 Klavier SA possède les véhicules de fonction suivants (ils ne sont pas utilisés pour Tuba SA) :

Type	Prix d'acquisition	Utilisateurs et salariés de Klavier SA
Mercedes	CHF 59 235.00, TVA de 7,7% incluse	Peter Hug
Opel	CHF 42 000.00 hors TVA	Ida Meier (fille de Peter Hug)
Fiat (occasion)	CHF 8000.00 hors TVA	Karl Keller (non proche)

Tous les trois véhicules sont aussi utilisés à des fins privées par leurs utilisateurs. Aucune part privée n'a été comptabilisée.

Analysez la situation d'un point de vue fiscal. Complétez les tableaux ci-dessous en indiquant dans la colonne de gauche l'élément requis ou demandé dans le champ correspondant de la colonne de droite. Pour les incidences fiscales, tenez compte des indications complémentaires dans la colonne de droite (p. ex. sujet fiscal, montant fiscal, etc.) et donnez les bonnes réponses en fournissant tous les éléments demandés (p. ex. hausse ou baisse du montant en CHF en cas de variation des bénéfices ou des revenus).

2.1.1. Mercedes

Calculez la part privée annuelle pour le véhicule de fonction Mercedes (indiquer les deux variantes)	Variante part privée TVA incl. (par les produits / le chiffre d'affaires) : Variante part privée hors TVA (au moyen de la prestation à soi-même) :
--	---

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Incidence fiscale impôt sur le bénéfice	Sujet fiscal : Évolution des bénéfices :
Base légale impôt sur le bénéfice LIFD (caractère imposable de la prestation appréciable en argent)	
Base légale impôt sur le bénéfice LIFD (taux de l'impôt)	
Incidences fiscales impôt sur le revenu	Sujet fiscal : Évolution des revenus :
Base légale 1 impôt sur le revenu LIFD (principe de l'imposition)	
Base légale 2 impôt sur le revenu LIFD (étendue de l'imposition)	
Incidences fiscales impôt anticipé	Sujet fiscal : Montant de l'impôt :
Base légale 1 LIA (objet de l'impôt)	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Base légale 2 LIA (taux de l'impôt ou montant de l'impôt)	
Conséquences fiscales TVA	Sujet fiscal : Montant de l'impôt :
Base légale LTVA (taux de l'impôt)	

2.1.2. Opel

Calculez la part privée annuelle pour le véhicule de fonction Opel (indiquer les deux variantes)	Variante part privée TVA incl. (par les produits / le chiffre d'affaires) : Variante part privée hors TVA (au moyen de la prestation à soi-même) :
Incidence fiscale impôt sur le bénéfice	Évolution des bénéfices :
Incidences fiscales impôt sur le revenu	Sujet fiscal : Évolution des revenus :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Incidences fiscales impôt anticipé	Montant de l'impôt :
Conséquences fiscales TVA	Montant de l'impôt :

2.1.3. Fiat

Calculez la part privée annuelle pour le véhicule de fonction Fiat (indiquer les deux variantes)	Variante part privée TVA incl. (par les produits / le chiffre d'affaires) : Variante part privée hors TVA (au moyen de la prestation à soi-même) :
Incidence fiscale impôt sur le bénéfice	Évolution des bénéfices :
Incidences fiscales impôt sur le revenu	Sujet fiscal : Évolution des revenus :
Incidences fiscales impôt anticipé	Montant de l'impôt :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Conséquences fiscales TVA	Montant de l'impôt :
---------------------------	----------------------

- 2.2. Pendant toute l'année 2020, Peter Hug a accordé à Tuba SA un prêt d'un montant de CHF 100 000.00, qui a produit des intérêts au taux de 5%. Selon la circulaire de l'AFC, un taux d'intérêt maximum de 3% est admis. Peter Hug a déclaré la somme de CHF 5000.00 comme produit d'intérêts dans sa déclaration d'impôt personnelle.

Indiquez les incidences fiscales de cette situation pour Tuba SA (impôt sur le bénéfice), Peter Hug (impôt sur le revenu) et pour l'impôt anticipé et la taxe sur la valeur ajoutée.

Impôt sur le bénéfice (Tuba SA) :

Impôt sur le revenu (Peter Hug) :

Impôt anticipé (Tuba SA) :

Taxe sur la valeur ajoutée (Tuba SA) :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- 2.3 Au cours de l'exercice 2020, Peter Hug a vendu à Klavier SA des papiers-valeurs détenus dans sa fortune privée à un prix de CHF 50 000.00 (valeur vénale des papiers-valeurs : CHF 20 000.00). Les papiers-valeurs en question n'ont pas fait l'objet d'une correction de valeur et étaient encore inscrits au bilan à CHF 50 000.00 à la fin de l'exercice. Indiquez les incidences fiscales de cette situation pour Klavier SA (impôt sur le bénéfice et le capital), Peter Hug (impôt sur le revenu) et pour l'impôt anticipé et la taxe sur la valeur ajoutée.

Impôt sur le bénéfice et le capital (Klavier SA) :

Impôt sur le revenu (Peter Hug) :

Impôt anticipé (Klavier SA) :

Taxe sur la valeur ajoutée (Klavier SA) :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- 3.4. Dans le texte suivant, veuillez compléter les blancs du n°1 à 4 avec les solutions proposées. Le nombre de solutions proposées est supérieur aux blancs (n° 1 à 4) à compléter. Veuillez utiliser le tableau pour indiquer les solutions.

Les droits de timbre sont des ...n° 1.....

Les assainissements ouverts et latents sont exclus des droits d'émission, pour autant que les pertes existantes soient corrigées et que les prestations des associés ou sociétaires ne dépassent pasn° 2.... au total.

La transformation d'une société en nom collectif en société anonymen° 3.... du droit d'émission.

Les restructurations sans incidence sur l'....n° 4 sont aussi toujours exclues des droits d'émission.

Solutions proposées :	CHF 20 millions / n'est pas exclue / impôt sur le bénéfice / impôts perçus selon le système d'auto-taxation / CHF 10 millions / impôts sur les échanges économiques / impôt sur le revenu / exonération
Numéro	Blancs
1	
2	
3	
4	

Exercice 4

Taxe sur la valeur ajoutée

15 points

4.1. Impôt sur le chiffre d'affaires

La société d'alimentation Lecker SA, dont le siège est à Langenthal (CH), propose désormais des corbeilles toutes faites pour CHF 80.00. Elles comprennent différents produits, qui sont également vendus séparément aux prix de vente suivants :

Pâtes	CHF 15.00
Sauces	CHF 35.00
Chocolat	CHF 12.00
Vin	CHF 21.00
Corbeille	CHF 5.00

Déterminez à quel taux TVA la livraison d'une corbeille telle que décrite ci-dessus doit être imposée et calculez l'impôt dû (si plusieurs variantes sont possibles, appliquez la variante la plus avantageuse fiscalement).

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

4.2. Assujettissement

Pour les affirmations ci-dessous, placez une croix à gauche des réponses correctes. Plusieurs affirmations peuvent être correctes.

La société Planing Ltd., sise en Belgique et non inscrite au registre suisse de la TVA, fournit des services d'architecture (travaux de planification en lien avec des immeubles situés en Suisse) à des clients domiciliés en Suisse. Au cours de l'année sous revue, ce chiffre d'affaires s'élève au montant converti de EUR 10 000.00. Le chiffre d'affaires des prestations d'architecture pour des immeubles en Belgique s'élève à EUR 430 000.00.

<input type="checkbox"/>	L'assujettissement obligatoire est avéré.
<input type="checkbox"/>	L'assujettissement obligatoire n'est pas avéré.
<input type="checkbox"/>	L'entreprise doit s'inscrire au registre suisse de la TVA.
<input type="checkbox"/>	L'entreprise ne doit pas s'inscrire au registre suisse de la TVA.
<input type="checkbox"/>	L'entreprise peut choisir de s'inscrire de manière facultative au registre suisse de la TVA.

4.3. Impôt sur les acquisitions

La société IT-für-alle SA (ITfa), dont le siège est à Brienz (CH), fournit des services de conseil (conseil en informatique) et vend du matériel et des logiciels à des clients suisses et étrangers. Elle a l'autorisation de décompter la TVA selon les contre-prestations reçues et applique la méthode du taux de la dette fiscale nette. L'AFC l'a autorisée à appliquer deux taux de la dette fiscale nette : 2% pour la vente de matériel et logiciels et 6,5% pour les services informatiques.

En 2020, ITfa a bénéficié de différentes prestations de sociétés domiciliées à l'étranger, qui ne sont pas inscrites au registre suisse des assujettis.

Pour les prestations indiquées ci-dessous, déterminez si et dans quelle mesure ces prestations soumises à l'impôt sur les acquisitions doivent être déclarées dans le décompte de TVA et indiquez l'impôt éventuellement dû. Les réponses doivent être justifiées par la mention d'un article de la LTVA.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

- 4.3.1. Le 7 juillet 2020, ITfa règle la facture d'une agence publicitaire domiciliée à Francfort (Allemagne) pour un montant converti de CHF 4100.00. L'agence publicitaire avait élaboré un concept publicitaire pour ITfa.
- 4.3.2. Le 4 août 2020, ITfa règle à un transporteur dont le siège est à Côme (Italie) la facture du transport de matériel de Palerme (Italie) à Brienz (Suisse) à hauteur d'un montant converti de CHF 2322.00. Justification avec deux articles de la LTVA exigée.
- 4.3.3. Le 15 août 2020, ITfa règle à son fournisseur dont le siège est à Palerme (Italie) la facture du matériel à hauteur d'un montant converti de CHF 12 625.00.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

4.4. Subventions

Sportverein Fit, association assujettie à la TVA dont le siège est à Zernez (CH), a agrandi son complexe sportif en 2020 et effectué les investissements suivants pour un montant total de CHF 1 100 000.00.

Factures de prestataires de services externes, TVA incl.	CHF	1 054 383.00
Factures de prestataires de services externes, hors TVA	CHF	45 617.00

Pour cet investissement, Sportverein Fit a reçu le 23 juillet 2020 une subvention de CHF 132 000.00 de la part du canton des Grisons.

Sportverein Fit opte pour toutes les prestations qui sont, selon elle, exclues du champ de l'impôt selon l'art. 21 LTVA.

Quelles sont les conséquences de la subvention reçue sur la taxe sur la valeur ajoutée pour Sportverein Fit ? Le cas échéant, calculez la TVA à déclarer.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

4.5. Divers

Indiquez si les affirmations suivantes sont correctes (vrai) ou erronées (faux).

Sauf indication contraire, aucune option ne peut être exercée pour l'imposition facultative de chiffres d'affaires exclus, et toutes les prestations sont fournies pendant l'année en cours par des entreprises dont le siège se trouve en Suisse et qui sont inscrites au registre des personnes assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée.

N°	Affirmations	Vrai	Faux
4.5.1.	Si la société Antiquitäten SA achète à un particulier une pièce de collection d'occasion aux fins des activités de l'entreprise, elle peut faire valoir une déduction fictive de l'impôt préalable à la date de l'acquisition.		
4.5.2.	Une entreprise qui décompte selon la méthode du taux de la dette fiscale nette n'a pas droit à la déduction de l'impôt préalable.		
4.5.3.	Si des soins médicaux exclus du champ de l'impôt sont imposés volontairement (option), ils doivent être imposés au taux normal.		
4.5.4.	L'association Glück à Fribourg (CH) reçoit de la Confédération des fonds destinés à couvrir une manifestation annulée en raison du COVID-19 et doit donc procéder à une réduction de l'impôt préalable.		
4.5.5.	L'association Glück à Fribourg (CH) reçoit de la caisse de compensation une indemnité pour le chômage partiel et doit donc procéder à une réduction de l'impôt préalable.		
4.5.6.	Si un hôtel perçoit une taxe de séjour d'un client, la contre-prestation est soumise à l'impôt au taux spécial.		

Branche 703 Révision

Temps imparti: 100 minutes

Nombre maximal de points: 50

Révision

Temps imparti : 100 minutes
Nombre maximal de points : 50

Exercices

- | | | |
|--------------|-----------------------------------|-----------|
| • Exercice 1 | Questions diverses | 10 points |
| • Exercice 2 | Planification de l'audit | 10 points |
| • Exercice 3 | Thèmes spécifiques | 10 points |
| • Exercice 4 | Rapport | 10 points |
| • Exercice 5 | Perte de capital / surendettement | 10 points |

Remarques

- Veuillez vérifier que vous avez bien reçu tous les exercices !
 - Page de garde
 - Tâches
 - Annexes
- Écrivez vos solutions sur les lignes ou dans les cases prévues à cet effet. Le nombre de lignes vierges mises à disposition ne correspond pas forcément à la longueur de la solution ! Si vous avez besoin de davantage de place, vous pouvez demander la personne qui surveille les examens de vous remettre des feuilles vierges supplémentaires. Veuillez reprendre la numérotation des exercices pour référencer correctement vos réponses. Les exercices qui ne peuvent pas être attribués ne seront pas évalués.
- Veuillez coller votre étiquette personnelle avec votre numéro de candidat **sur chaque feuille de solution et sur le dossier**.
- Glissez toutes les feuilles d'exercices dans le dossier.
- Lisez attentivement les exercices avant de répondre aux questions.

Page 1
Pages AB2 – AB24
Pages AB25 – AB33

Nous vous souhaitons bonne chance !

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1

Questions diverses

10 points

Chaque exercice partiel est à traiter indépendamment des autres exercices et n'a aucun rapport avec les autres questions.

Exercice 1.1

2 points

Le client souhaiterait procéder à une répartition anticipée de la fortune conformément à l'art. 745 CO. À cet égard, il s'adresse à vous en vous priant de compléter le tableau suivant et de lui montrer le but visé dans le cadre de la révision, en quoi consiste l'objet de la révision, s'il y a une opinion d'audit positive ou négative et quelle est la qualification du réviseur.

La première ligne a déjà été remplie à titre de modèle.

Article de loi déterminant	Art. 745 CO
But de la révision	
Objet de la révision	
Opinion d'audit (degré de l'assurance)	
Qualification / agrément du réviseur	

Exercice 1.2

1 point

Nommez deux différences entre l'amortissement et la correction de valeur.

1.

2.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1.3

4 points

Fin 2017, la société ABC SA a investi dans une nouvelle installation de production détenue à des fins d'exploitation qui est entrée en service début 2018.

Les données essentielles concernant cet investissement se présentent comme suit :

Investissement initial	CHF 4 000 000
Mise en service	Début janvier 2018
Durée d'utilisation probable	9 ans
Valeur résiduelle attendue à la fin de la durée d'utilisation	CHF 400 000
Taux d'intérêt	12%
Méthode d'amortissement	linéaire

D'autres données peuvent être reprises de l'annexe 1.

Fin 2019, un test de dépréciation a dû être appliqué à l'installation détenue à des fins d'exploitation en raison de la détérioration de la situation économique. Il en est ressorti les données suivantes :

- Valeur nette du marché à fin 2019 : CHF 2 080 000
- Cash-flow opérationnel attendu/an pour les années d'utilisation restantes : CHF 370 000

a) Quelles écritures faut-il effectuer au 31.12.2019 ?

Supposez que la situation économique s'améliore de nouveau sensiblement **à fin 2021** et qu'il faut par conséquent procéder à un nouveau test de dépréciation, qui donne lieu aux résultats ci-après :

b) À quelle valeur cette installation devrait-elle être inscrite au bilan à fin 2021 si la **valeur réalisable à fin 2021 se montait à CHF 2 500 000** ?

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 1.4

3 points

Indiquez si les affirmations sont correctes ou fausses.

	Affirmations	correct	faux
a)	L'organe de révision est élu pour une durée d'un à trois exercices.		
b)	Une ou plusieurs personnes physiques ou morales ou sociétés de personnes peuvent être élues comme organe de révision.		
c)	Les statuts et l'assemblée générale peuvent régler de manière plus approfondie l'organisation de l'organe de révision et étendre sa mission.		
d)	Si un contrôle ordinaire est effectué, l'organe de révision doit assister à l'assemblée générale. L'assemblée générale peut renoncer à la présence de l'organe de révision par décision à l'unanimité.		
e)	Le rapport de révision porte la date à laquelle le contrôle restreint a été achevé.		
f)	Les dossiers permanents incluent en particulier les contrats importants, extraits de registre, etc. valables plusieurs années.		

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 2 Planification de l'audit

10 points

Exercice 2.1

4 points

L'exercice 2.1 est indépendant et peut être traité sans lien avec les autres questions. Il s'agit d'un contrôle restreint.

La somme du bilan de votre client de la révision s'inscrit à CHF 2 000 000. Le contrôle restreint est effectué pour la première fois. Votre assistant de révision vous interroge maintenant au sujet du caractère essentiel (matérialité). Calculez et expliquez toutes les matérialités/tous les types de matérialité possibles et choisis.

Caractère essentiel global (matérialité) :

Erreur tolérable :

Caractère essentiel (matérialité) spécifique :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Seuil de non-détection :

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 2.2

2 points

Établissez un programme d'audit pour deux des postes du bilan que vous avez vous-même choisis. Chaque objectif d'audit ne peut être saisi qu'une seule fois. Pour chacun des deux postes du bilan que vous avez choisis, il faut définir deux objectifs d'audit avec les opérations d'audit y afférentes.

Poste du bilan	Objectif d'audit	Opération d'audit

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 2.3

2 points

Dites si les déclarations suivantes sont correctes ou fausses.

	Affirmations	correct	faux
a)	Dans un contrôle restreint, des contrôles détaillés appropriés sont prévus, comme l'existence et l'évaluation.		
b)	Les opérations d'audit recommandées doivent (en règle générale et dans la mesure du possible) être effectuées pour les postes essentiels des comptes annuels et/ou pour l'ensemble des comptes annuels. Elles comprennent des auditions, des opérations d'audit analytiques et des contrôles détaillés fondamentaux sur l'intégralité, l'existence et l'évaluation.		
c)	La direction de l'entreprise confirme au réviseur, par voie orale, l'intégralité des comptes annuels ainsi que l'exactitude des renseignements fournis et des documents tenus à disposition.		
d)	Pour les entreprises rentables disposant d'un capital propre suffisant, le caractère essentiel (matérialité) est en principe défini à partir du bénéfice avant impôts. Si les résultats sont affectés par la création et la dissolution de réserves latentes, il faut utiliser le résultat effectif.		

Exercice 2.4

2 points

L'art. 729, al. 2 CO autorise explicitement une collaboration à la tenue de la comptabilité. Aucune situation n'est tolérée où l'indépendance est effectivement menacée. Les prestations de services fournies doivent être publiées au sens de l'art. 729b, al. 1, ch. 3 CO.

Quelles deux conditions cumulatives doivent toujours être remplies ?

1.

2.

Exercice 3

Thèmes spécifiques

10 points

Cet exercice doit être résolu indépendamment des autres exercices.

Votre client audité potentiel vous remet le rapport de fondation ci-joint.

RAPPORT DE FONDATION

du fondateur de FEL Architekt S.à.r.l., à Zurich

Le fondateur de FEL Architekt S.à.r.l. établit le rapport de fondation suivant conformément à l'art. 777c, al. 2, ch. 3 en relation avec l'art. 635 CO :

1. Nature des apports en nature ou des reprises de biens

L'entreprise FEL Architekt S.à.r.l. reprend tous les actifs et les passifs de l'entreprise individuelle Matthias Fellmer Zürich inscrite au registre du commerce selon le bilan de reprise au 31.12.2020. Les actifs se montent à CHF 100 691.46 et les passifs à CHF 33 360.11. Le prix de vente est de CHF 67 331.35.

2. État des apports en nature ou des reprises de biens

S'agissant des postes du bilan, nous établissons un rapport comme suit :

- Poste du bilan trésorerie

L'existence a été attestée sur la base de la comptabilité au 31.12.2020 et à partir des relevés bancaires au 31.12.2020. Il s'agit d'avoirs en francs suisses et en euros ; l'évaluation est appropriée.

- Poste du bilan autres créances à court terme

Il s'agit d'avoirs de la garantie de loyer et d'un paiement double aux fournisseurs. Les soldes sont valables au 31.12.2020, l'évaluation est appropriée.

- Poste du bilan actifs de régularisation

Il s'agit de divers acomptes, de futurs chiffres d'affaires et d'écarts salariaux. L'existence a été attestée sur la base de la comptabilité au 31.12.2020. L'évaluation est appropriée.

- Poste du bilan immobilisations corporelles meubles

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Il s'agit d'immobilisations corporelles meubles telles que des véhicules en leasing. L'existence a été attesté sur la base de la comptabilité au 31.12.2020. L'évaluation est appropriée. Les immobilisations corporelles sont en bon état.

- Poste du bilan immobilisations financières

Il s'agit d'avoirs en cryptomonnaie. L'existence a été attesté sur la base de la comptabilité au 31.12.2020.

- Poste du bilan immobilisations incorporelles

Il s'agit d'immobilisations incorporelles telles que des brevets. L'existence a été attesté sur la base de la comptabilité au 31.12.2020. L'évaluation est appropriée.

- Poste du bilan engagements issus de livraisons et de prestations

Il s'agit de factures des fournisseurs, de l'impôt à la source et de décomptes de cartes de crédit réglés en 2021. Le solde est attesté dans la comptabilité au 31.12.2020, l'évaluation est appropriée.

- Poste du bilan autres engagements à court terme

Il s'agit du décompte de la TVA du second semestre et de la concordance annuelle de la TVA réglés en 2021. Le solde est attesté dans la comptabilité au 31.12.2020, l'évaluation est appropriée.

- Poste du bilan passifs de régularisation

Il s'agit des créances et des factures pour les cotisations aux assurances sociales et les prestations de services. L'évaluation est appropriée.

3. Bien-fondé de l'évaluation

À l'aune des constatations ci-dessus, l'évaluation des apports à CHF 67 331.35 peut être qualifiée d'appropriée.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3.1

2 points

Dites si les déclarations suivantes de votre assistant de révision sont correctes ou fausses.

	Affirmations	correct	faux
a)	La tenue de la comptabilité de l'entreprise individuelle a été effectuée par l'organe de révision. Le contrôle spécial peut avoir lieu, car il s'agit d'un autre sujet de droit (société en cours de fondation).		
b)	La société qui procède au contrôle spécial peut ensuite être enregistrée en tant qu'organe de révision.		
c)	Un apport en espèces est indispensable lors d'un contrôle de fondation.		
d)	Dans le contexte donné, il s'agit d'un contrôle de fondation conditionnel.		

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3.2

3 points

Vous contrôlez le présent rapport de fondation. En vous appuyant sur le rapport de fondation, citez trois postes qui ne peuvent pas être inscrits en tant qu'apport. Argumentez votre réponse en détail.

1.

2.

3.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3.3

1 point

Il y a un apport de cryptomonnaies dans le domaine des immobilisations financières. Au 31 décembre 2020, elles affichent une valeur de CHF 10 000. Lors du contrôle du rapport de fondation, cette valeur est de CHF 7500.

Justifiez votre réponse en indiquant si, pour vous en tant que réviseur de la fondation, cette évolution négative pose ou non problème. La fondation est prise en compte avec effet rétroactif au 1.1.2021.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3.4

3 points

Évaluez quels sont les agréments indispensables pour les contrôles spéciaux ou révisions suivants : pour un client de révision existant déjà, il faut toujours partir du principe qu'il s'agit d'un contrôle restreint.

	Contrôles spéciaux ou révisions	Réviseur agréé	Expert-réviseur agréé
a)	Votre client de révision demande si vous pouvez procéder au contrôle du minimum salarial conformément aux exigences de Swissmen. Quelles sont les conditions d'agrément à remplir ?		
b)	Votre client de révision émet désormais des obligations d'emprunt. Quelles sont les conditions d'agrément à remplir pour la révision annuelle ?		
c)	Votre client de révision émet désormais des cryptomonnaies. Quelles sont les conditions d'agrément à remplir pour la révision annuelle ?		
d)	Votre client de révision aimerait que vous dressiez un rapport supplémentaire concernant les opérations d'audit convenues. Quelles sont les conditions d'agrément à remplir pour la révision annuelle ?		
e)	Votre client de révision procède à une augmentation de capital, passant d'un capital-actions de CHF 100 000 à CHF 200 000. Et ce, avec l'apport de papiers-valeurs qui étaient auparavant dans la fortune privée. Ce n'est pas vous qui effectuez la déclaration d'impôt du client.		
f)	Un nouveau client potentiel est un fonds de bienfaisance. À quelle condition d'agrément la révision peut-elle avoir lieu ?		

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 3.5

1 point

Remplissez les champs vides ci-dessous. Chaque mot peut être utilisé une fois tout au plus.

Mots

1. biens d'équipement
2. bien-fondé
3. matériel
4. cryptomonnaie
5. avantages
6. inconvénients
7. inventaire
8. fondateurs
9. fournisseurs

Libellé

Dans la mesure où, à la fondation d'une société, il y a apport de _____, créances ou d'entreprises existantes ou que des _____ sont accordé(e)s aux _____,

il convient de vérifier le rapport de fondation ainsi que les indications qu'il contient en ce qui concerne la nature et l'état des immobilisations corporelles, l'inventaire et les conditions nécessaires à la compensation des créances ainsi que le/la _____ d'avantages particuliers.

Une fondation par apport en espèces peut tout simplement avoir lieu sans contrôle de fondation.

Exercice 4

Rapport

10 points

Situation initiale

Vous travaillez chez Lux Revisionen SA et auditez pour la première fois les comptes annuels de Lubunga S.à.r.l. à Berne. Début 2020, l'entreprise Lubunga S.à.r.l. a été vendue à un nouveau groupe d'investisseurs qui a, en février 2020, choisi Lux Revisionen SA pour la révision des comptes annuels 2019 en tant que nouvel auditeur (voir annexe 2, comptes annuels à auditer).

Lors du Kick-Off-Meeting en août 2020, le directeur de Lubunga S.à.r.l. vous informe que durant l'année sous revue, des réserves latentes d'un montant de CHF 40 000 ont été dissoutes au niveau des stocks de marchandises ; Lubunga S.à.r.l. ne détient pas de réserves latentes par ailleurs.

De plus, lors de la revue du rapport de révision de l'exercice précédent, vous constatez qu'il fait état d'une réserve concernant la surévaluation du poste des créances issues de livraisons et de prestations en raison d'un ducroire trop bas (CHF 120 000). Le directeur de Lubunga S.à.r.l. vous informe que le client concerné (débité Ueli SA) a finalement réglé le montant de CHF 120 000 durant l'exercice sous revue et que, pour cet exercice sous revue, le ducroire est suffisamment élevé. Sur la base des opérations d'audit effectuées, vous concluez que le ducroire au 31 décembre 2019 est suffisamment élevé. En relation avec l'éventuelle problématique de la continuité d'exploitation, le directeur de Lubunga S.à.r.l. a réussi à vous convaincre que la continuité d'exploitation, bien que menacée, n'est pas impossible.

Vous achevez la révision le 8 novembre 2020 et remettez les comptes annuels et la déclaration d'intégralité pour signature. Néanmoins, vous recevez les documents dûment signés (datés au 22 décembre 2020) seulement peu de temps avant Noël. Le même jour, vous expédiez le rapport de révision signé.

Le réviseur responsable a fixé le caractère essentiel global (matérialité) pour la révision de Lubunga S.à.r.l. à CHF 35 000.

Question

Jugez quels états de faits exercent une influence sur le rapport. Il ne s'agit pas de formuler le rapport ou la divergence dans le rapport de l'auditeur, mais de citer ou de reformuler l'éventuelle divergence (y c. l'article de loi le cas échéant). Il faut citer huit états de faits.

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 5 Perte de capital / surendettement

10 points

Dans les exercices 5.1 à 5.4, constatez s'il y a une perte de la moitié du capital ou un surendettement (y c. calcul détaillé). Mentionnez également quelle est la conséquence de l'état de fait sur le rapport de l'auditeur (contrôle restreint). Tous les exercices doivent être résolus indépendamment les uns des autres.

Exercice 5.1

2 points

Le capital propre de Rüdüsüli SA se compose comme suit (en CHF) au 31.12.2020 :

- Capital-actions (dont 100 000 non libérés)	200 000
- Réserves issues d'apports de capitaux	100 000
- Autres réserves de capitaux (agio)	20 000
- Réserves de réévaluation	30 000
- Réserves statutaires	150 000
- Bénéfice reporté	100 000
- Perte de l'exercice	-420 000

1. Calcul détaillé

2. Conclusion

3. Rapport (aucune formulation nécessaire, seulement répercussion de l'état de fait sur le rapport)

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 5.2

2 points

Le capital propre de Gusti Handels S.à.r.l. se compose comme suit (en CHF) au 31.12.2020 :

- Capital social	50 000
- Réserve légale générale issue du bénéfice	20 000
- Réserves de réévaluation	30 000
- Réserves par décision	100 000
- Report de pertes	-140 000
- Perte de l'exercice	-15 000

1. Calcul détaillé

2. Conclusion

3. Rapport (aucune formulation nécessaire, seulement répercussion de l'état de fait sur le rapport)

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 5.3

2 points

Le capital propre d'Elektro Cooper SA se compose comme suit (en CHF) au 31.12.2020 :

- Capital-actions	200 000
- Autres réserves de capitaux (agio)	700 000
- Réserve légale générale issue du bénéfice	30 000
- Réserves de réévaluation	150 000
- Bénéfice reporté	100 000
- Perte de l'exercice	-650 000
- Propres actions	-20 000

De plus, le conseil d'administration a la possibilité de réévaluer de CHF 90 000 une participation, conformément à l'art. 670, al. 1 CO (pas encore pris en compte dans le capital propre). Un réviseur agréé confirmerait la réévaluation supplémentaire. Les éventuelles conséquences fiscales liées à cette réévaluation supplémentaire sont négligeables.

1. Calcul détaillé

2. Conclusion

3. Rapport (aucune formulation nécessaire, seulement répercussion de l'état de fait sur le rapport)

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Exercice 5.4

2 points

Le capital propre de Savona S.à.r.l. se compose comme suit (en CHF) au 31.12.2020 :

- Capital social	150 000
- Réserves issues d'apports de capitaux	20 000
- Réserve légale générale issue du bénéfice	20 000
- Réserve pour les parts propres	30 000
- Réserves statutaires	100 000
- Bénéfice reporté	70 000
- Perte de l'exercice	-540 000

De plus, Savona S.à.r.l. a reçu en avril 2020 un crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 250 000 en vertu de l'Ordonnance sur les cautionnements solidaires.

1. Calcul détaillé

2. Conclusion

3. Rapport (aucune formulation nécessaire, seulement répercussion de l'état de fait sur le rapport)

Exercice 5.5

2 points

Citez quatre opérations d'audit, que l'auditeur doit effectuer, s'il existe des raisons sérieuses d'admettre que la société est surendettée.

1.

2.

3.

4.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 1

Coefficients d'actualisation

Années/taux d'intérêt	8%	10%	12%
1	0,926	0,909	0,893
2	0,857	0,826	0,797
3	0,794	0,751	0,712
4	0,735	0,683	0,636
5	0,681	0,621	0,567
6	0,630	0,564	0,507
7	0,583	0,513	0,452
8	0,540	0,467	0,404
9	0,500	0,424	0,361
10	0,463	0,386	0,322

Coefficients de la valeur capitalisée de la rente

Années/taux d'intérêt	8%	10%	12%
1	0,926	0,909	0,893
2	1,783	1,736	1,690
3	2,577	2,487	2,402
4	3,312	3,170	3,037
5	3,993	3,791	3,605
6	4,623	4,355	4,111
7	5,206	4,868	4,564
8	5,747	5,335	4,968
9	6,247	5,759	5,328
10	6,710	6,145	5,650

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Annexe 2

Annexe 2			
Lubunga S.à.r.l., Berne			
BILAN			
ACTIFS en CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités		145 387	372 598
Créances résultant de livraisons et de prestations		193 861	405 288
<i>Vis-à-vis de tiers</i>		207 403	426 340
<i>Correction de valeur sur les créances issues de livraisons et de prestations</i>		- 13 542	- 21 052
Autres créances à court terme		105 982	56 516
Stocks		83 529	80 744
Actifs de régularisation		96 847	86 928
Total actif circulant		625 606	1 002 074
Immobilisations financières		468 045	468 501
<i>Prêts aux participants</i>		468 045	468 501
Immobilisations corporelles		3 090	3 317
<i>Machines et appareils</i>		1 512	567
<i>Machines de bureau, informatique et communication</i>		1 578	2 750
Immobilisations incorporelles		2 981	4 536
Total actif immobilisé		474 116	476 354
TOTAL ACTIFS		1 099 722	1 478 428

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Lubunga S.à.r.l., Berne			
BILAN			
PASSIFS en CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		567 166	511 003
Autres dettes à court terme		234 436	504 593
<i>Vis-à-vis de tiers</i>	2.1	120 150	419 994
<i>Dépôt employés</i>		8 340	8 810
<i>Acomptes versés par les clients</i>		105 946	75 789
Passifs de régularisation		223 521	244 214
Total capitaux étrangers à court terme		1 025 123	1 259 810
Autres dettes à long terme vis-à-vis des associés	2.2	622 207	192 267
<i>(avec postposition)</i>			
Total capitaux étrangers à long terme		622 207	192 267
TOTAL capitaux étrangers		1 647 330	1 452 077
Capital social		50 000	50 000
Réserve légale issue du bénéfice		25 000	25 000
<i>Réserve légale générale issue du bénéfice</i>		25 000	25 000
Pertes cumulées		- 622 608	- 48 649
<i>Perte au bilan</i>		- 622 608	- 48 649
<i>Perte reportée / bénéfice reporté</i>		- 48 649	35 620
<i>Perte annuelle</i>		- 573 959	- 84 269
Total capitaux propres		- 547 608	26 351
TOTAL PASSIFS		1 099 722	1 478 428

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Lubunga S.à.r.l., Berne			
COMPTE DE RÉSULTATS			
en CHF	Annexe	2 019	2 018
Produits nets issus de livraisons et de prestations		7 506 598	7 435 734
<i>Produits de prestations de services</i>		7 513 299	7 456 786
<i>Réduction sur ventes / pertes sur débiteurs</i>		- 6 701	- 21 052
Autres produits		36 157	383 126
Produit d'exploitation		7 542 755	7 818 860
Charges de matériel et de marchandises		- 784 267	- 819 376
Charges de prestations de tiers		-1 141 466	- 981 958
Bénéfice brut I		5 617 022	6 017 526
Charges du personnel		-2 678 488	-2 692 719
Bénéfice brut II		2 938 534	3 324 807
Charges des locaux		-1 455 250	-1 415 000
Entretien, réparations et remplacement		- 355 331	- 267 238
Loyers, leasing équipement		- 144 224	- 117 732
Charges des véhicules		- 30 293	- 25 166
Assurances choses, redevances et taxes		- 312 051	- 325 162
Charges d'énergie et d'élimination		- 284 944	- 317 671
Blanchisserie, nettoyage		- 190 095	- 174 773
Charges administratives et informatiques		- 388 410	- 358 276
Charges publicitaires et de représentation		- 294 147	- 372 312
Autres charges d'exploitation		-3 454 745	-3 373 330
		- 516 211	- 48 523
EBITDA (résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts et amortissements)			
Amortissements sur immobilisations corporelles		- 2 653	- 2 919
Amortissements sur immobilisations incorporelles		- 1 555	- 1 555
Amortissements sur des postes de l'actif immobilisé		- 4 208	- 4 474
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)		- 520 419	- 52 997

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Lubunga S.à.r.l., Berne			
COMPTE DE RÉSULTATS			
en CHF			
	Annexe	2 019	2 018
EBIT (résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts)		- 520 419	- 52 997
Produits financiers		1 169	2 931
Charges financières		- 73 477	- 43 599
Résultat financier		- 72 308	- 40 668
Résultat ordinaire avant impôts		- 592 727	- 93 665
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		63 304	129 188
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		- 44 128	- 119 388
Résultat extraordinaire, unique ou hors période		19 176	9 800
Résultat annuel avant impôts		- 573 551	- 83 865
Impôts directs		- 408	- 404
Perte de l'exercice		- 573 959	- 84 269

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Lubunga S.à.r.l., Berne

ANNEXE

1 Les principes d'évaluation et d'inscription au bilan appliqués dans les comptes annuels

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables suisses (32^e titre du Code des obligations).

Les principes d'évaluation essentiels appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Créances issues de livraisons et de prestations et créances à court terme

Les créances issues de livraisons et de prestations et les créances à court terme sont inscrites au bilan à leurs valeurs nominales. Ces valeurs font l'objet d'éventuelles corrections de valeur individuelles.

Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus à hauteur des frais d'acquisition. Si la valeur vénale nette à la date du bilan est inférieure aux frais d'acquisition, au maximum cette valeur est inscrite au bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les prêts à l'associée dont l'évaluation est effectuée après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations corporelles / immobilisations incorporelles / loyers et leasing

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont amortis directement. Les amortissements ont lieu selon la méthode linéaire.

Les contrats de leasing et de loyer sont inscrits au bilan conformément à la propriété juridique. Par conséquent, les dépenses sont enregistrées dans les charges en tant que preneur de leasing/locataire, tandis que les objets de leasing ou de location ne sont pas inscrits au bilan.

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Lubunga S.à.r.l., Berne		
ANNEXE		
2	Indications, ventilations et explications concernant les comptes annuels	
2.1	Autres dettes à court terme vis-à-vis de tiers	
	en CHF	31.12.2019 31.12.2018
	Vis-à-vis des autres	16 940 250 229
	Vis-à-vis des organes de l'État	33 981 52 552
	Vis-à-vis des assurances sociales	28 632 78 055
	Vis-à-vis des institutions de prévoyance	40 597 39 158
	TOTAL	120 150 419 994
2.2	Autres dettes à long terme vis-à-vis des associés	
	L'ancienne postposition de CHF 500 000 a été reprise par les nouveaux associés après la date du bilan et dans le cadre de la vente de la société, et augmentée à CHF 1 311 806.	

Examen professionnel d'agents fiduciaires 2021

Lubunga S.à.r.l., Berne		
ANNEXE		
3	Autres informations prescrites par la loi	
3.1	Emplois à plein temps	
	Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent se situait entre 10 et 50.	
3.2	Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail	
	Les engagements de leasing et de loyer qui n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncés dans un délai de douze mois affichent la structure d'échéance suivante :	
	en CHF	31.12.2019 31.12.2018
	jusqu'à 1 an	39 321 45 478
	1- 5 ans	31 854 4 221
	TOTAL des engagements de leasing	71 175 49 699
	en CHF	31.12.2019 31.12.2018
	jusqu'à 1 an	1 716 000 1 716 000
	1- 5 ans	6 864 000 6 864 000
	plus de 5 ans	18 876 000 20 592 000
	TOTAL des engagements de loyer	27 456 000 29 172 000
	Ces montants incluent les paiements dus dans le cadre de contrats de location/de leasing jusqu'à la fin du contrat ou jusqu'à expiration du délai de résiliation (hors éventuelle TVA).	
3.3	Engagements vis-à-vis des institutions de prévoyance	
	en CHF	31.12.2018 31.12.2017
	Institution de prévoyance LPP	40 597 39 158

Lubunga S.à.r.l., Berne

ANNEXE

3.4 Événements essentiels postérieurs à la date du bilan / continuité d'exploitation

Le 31 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a désigné la propagation du COVID-19 (dit « coronavirus ») comme étant une urgence de santé mondiale. Les associés et la direction de Lubunga S.à.r.l. suivent les événements et, le cas échéant, prennent les mesures nécessaires. Au moment de l'approbation de ces comptes annuels, il n'est pas possible de prononcer une évaluation fiable des conséquences directes et indirectes de cette pandémie. En particulier, il n'est, à l'heure actuelle, pas possible de dresser une estimation fiable de la durée et de la gravité d'une récession attendue dans l'intervalle ainsi que leurs répercussions sur Lubunga S.à.r.l.. De même, il n'est pas possible d'estimer l'ampleur et l'effet d'éventuels programmes de soutien du secteur public et des banques. Ajoutées à l'amélioration incertaine de la rentabilité et de la réalisation incertaine des valeurs budgétaires, ces circonstances impliquent une grande incertitude qui remet sérieusement en question la continuité de Lubunga S.à.r.l..

Afin de garantir la trésorerie à court et à long terme de la société, la maison-mère de Lubunga S.à.r.l. a émis une lettre de confort d'un montant d'EUR 2 900 000. La société-mère de Lubunga S.à.r.l. s'engage à garantir l'enveloppe budgétaire suffisante de la société à concurrence du plafond susmentionné. La lettre de confort est valable jusqu'au 31 janvier 2021.

De plus, Lubunga S.à.r.l. a sollicité un crédit COVID -19 cautionné à hauteur de CHF 500 000. La société a reçu une limite de crédit de même ampleur.